

66827, Cantal = 1938

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU CANTAL

CLOS PAR NÉCESSITÉ

Pour le Préfet
et par délégation :

Pièce n° 11

5 suffrages déclarés nuls par
le Bureau du Collège

(Enveloppes portant les n°
1, 2, 5, 6 et 8)

Monsieur

A. Verrier

Nul
En France
deux fois
trois fois
Rég. de l'Industrie
République Française

2^e Bureau

901

(1^{er} tour)

23 OCT 1901

Parabellum
Mecan
Bureau

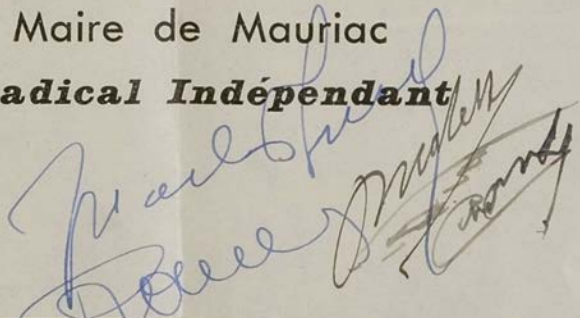
DÉPARTEMENT DU CANTAL

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

D^R F. TALANDIER

Député - Maire de Mauriac

Candidat Radical Indépendant



Mauriac - Imp. du Réveil

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Élections sénatoriales du 10 Octobre 1938

Dr F. TALLANDIER

Député - Maire de Mauriac

Candidat Radical indépendant

Mut
Élections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Louis DAUZIER

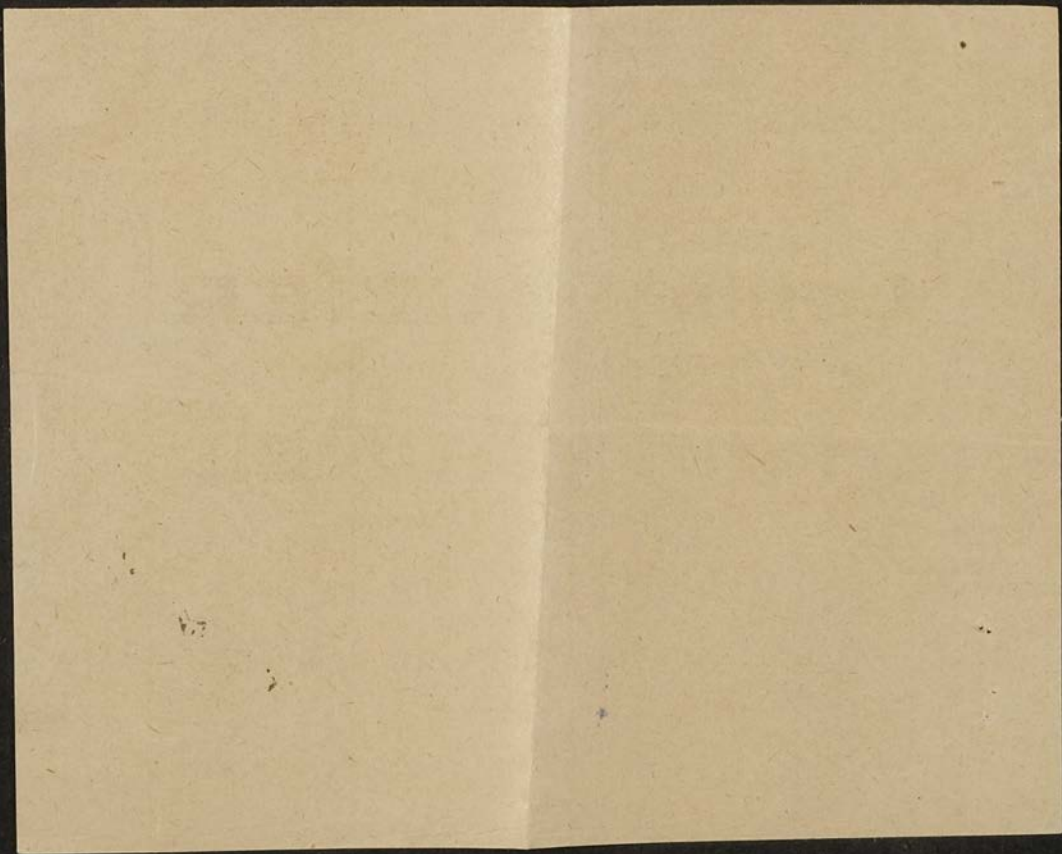
Conseiller général d'Aurillac (Sud)

Henri BRUNEL

Conseiller général de Massiac

SÉNATEURS SORTANTS

CANDIDATS RADICAUX - SOCIALISTES



A. Vélizier

Suffrage universel

Travaux entre autres
Collection de cartes
reconnaisances par suffrage
de nos candidats au

République Française



Bureau

702
(1er Tour)

[Handwritten signatures and scribbles]

Aut
Élections Sénatoriales du 23 Octobre 1938 *Rayrolles*

DÉPARTEMENT DU CANTAL *Rayrolles*

LOUIS DAUZIER

Conseiller général d'Aurillac (Sud)

Docteur RAOUL-RAYROLLES

Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de Guerre

MAIRE DE PIERREFORT

CANDIDATS RADICAUX - SOCIALISTES

Imp. de L'Union - St. Jean

Rayrolles

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Handwritten note on the left flap:

Mul

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Stanislas de CASTELLANE

Ancien Député du Cantal

Candidat de Concentration Républicaine

Miss
T. Dezelan

Winnipeg
Man
1

g
/

Élections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Louis DAUZIER

Conseiller général d'Aurillac (Sud)

Henri BRUNEL

Conseiller général de Massiac

SÉNATEURS SORTANTS

CANDIDATS RADICAUX SOCIALISTES

IMP. CUMINGE AURILLAC

Miss
of
L. D. D. D.
L. D. D. D.
of
Jesse

1. Bulletin

République Française

Suffrage
universel, contentement
à 2 bulletins à 2 noms
différents (plus de 2000
qu'il n'y a de sénateurs
à élire)



M. L.

CP

(3^e tour)

no 6

N. H.

James
D. D. & Co.

Mrs

Henry

W. H. D. & Co.

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Henri BRUNEL

Conseiller général de Massiac

SÉNATEUR SORTANT

CANDIDAT RADICAL - SOCIALISTE

9th
Ball
L. Smith
L. Smith

1
P. S. S. S.
P. S. S. S.

Granting

1/2

Gr
DÉPARTEMENT DU CANTAL

for
Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Donner
Stanislas de CASTELLANE

Ancien Député du Cantal

pour
Candidat de Concentration Républicaine

D
Gold
D 230
Cantigny
Accountant

Enveloppe sans bulletin

République Française



2^e Bulletin

(3^e Four)

1108

Vos membres du bureau du collège

Quis
Haley

Wick
Crombie

J. A. Bailey

22. June

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU CANTAL

CLOS PAR NÉCESSITÉ

Pour le Préfet
et par délégation :

Pièce n° 12

3 Enveloppes portant les
n° 3, 4 et 7

4 pièces concernant M. Fontanier Alfred
Monsieur Délégué suppléant autorisé à voter
au 22 février

1er tour

République Française

Indicé attribué
à H. Daurès
inscrit
au 1er tour du
bulletin

(3^e tour)

Handwritten signatures and stamps:
- A large, stylized signature in blue ink at the top right.
- A circular purple stamp with the word "Campes" visible.
- Another signature in black ink below the stamp.
- A red signature at the bottom right.

1707

18
May 18
Henry J. Desc

Desautels
Élections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Desautels
DÉPARTEMENT DU CANTAL

Desautels
Louis DAUZIER

Desautels
Conseiller général d'Aurillac (Sud)

Desautels
Henri BRUNEL

Desautels
Conseiller général de Massiac

Desautels
SÉNATEURS SORTANTS

Desautels
CANDIDATS RADICAUX - SOCIALISTES

Desautels
IMP. LUMINGE - AURILLAC

Henry

W. de la Cour
C. de la Cour

W. de la Cour

A Valoir
Les membres du Bureau de 1888

2^e Bureau

République Française

104

(2^e Tour)



Bulletin déclaré
Valable

Vois au dos
signatures des
membres
du
Bureau du
Collège

Amfanceau
H. B. C.
H. B. C.
H. B. C.

2000

For Mr. G. H. G. H. G.

Gifts

Valable

ELECTIONS SENATORIALES DU 23 OCTOBRE 1938

D^r Félix RAMOND

MAIRE D'ARPAJON-SUR-CERE

Officier de la Légion d'honneur

Républicain de gauche

[Handwritten signatures and marks over the text]

Aurillac. — Imprimerie du Cantal

Paula
Carmichael

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Stanislas de CASTELLANE

Ancien Député du Cantal

Candidat de Concentration Républicaine

Notaire. Raymond

Cheney

ST-FOUR - IMPR. DU "DÉMOCRATE"

W. L. G. L. G. L.

A. Vissier

L'usage commun
partiellement

République Française

Europe continentale
partiellement
dans un pays
Année pour l'année



22 Bureau

103

Année partiellement
(1^{re} four)

mealy

1 vote à Dauzier
Élections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Louis DAUZIER

Conseiller général d'Aurillac (Sud)

~~Henri BRUNEL~~

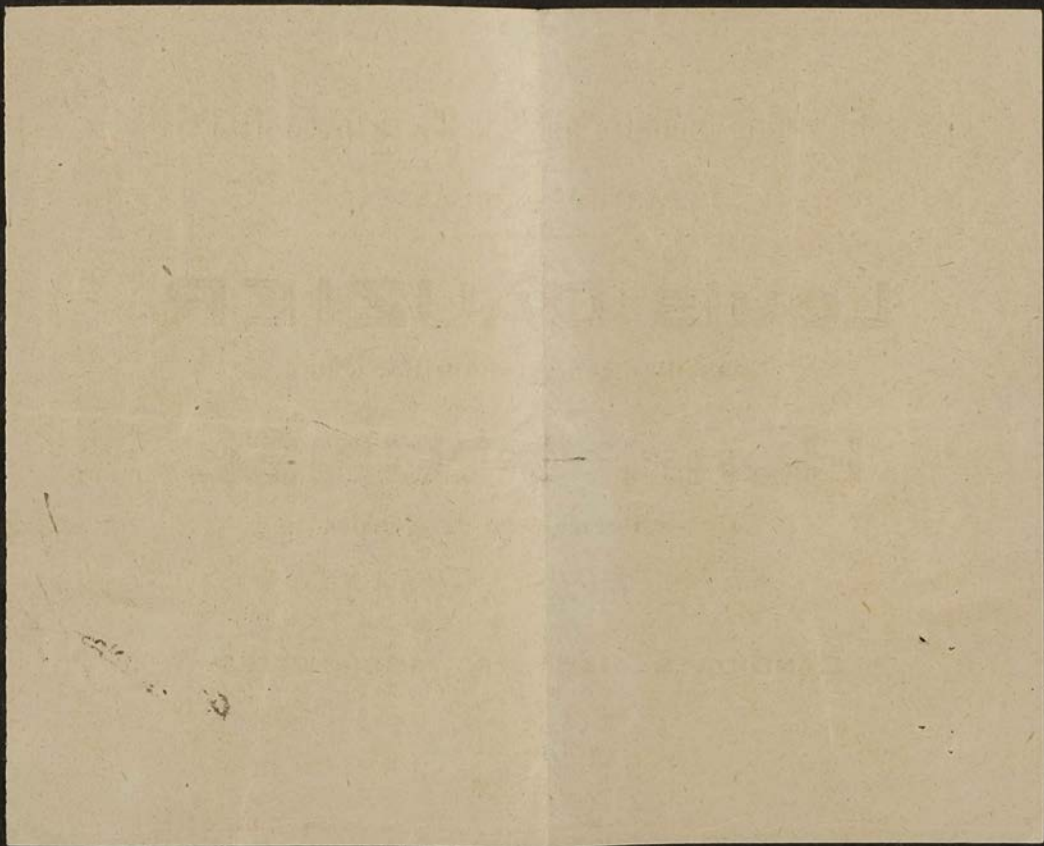
Conseiller général de Massiac

SÉNATEURS SORTANTS

CANDIDATS RADICAUX - SOCIALISTES

IMP CUMINGE — AURILLAC

Wink
Robert Gouffé



Élections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Louis DAUZIER

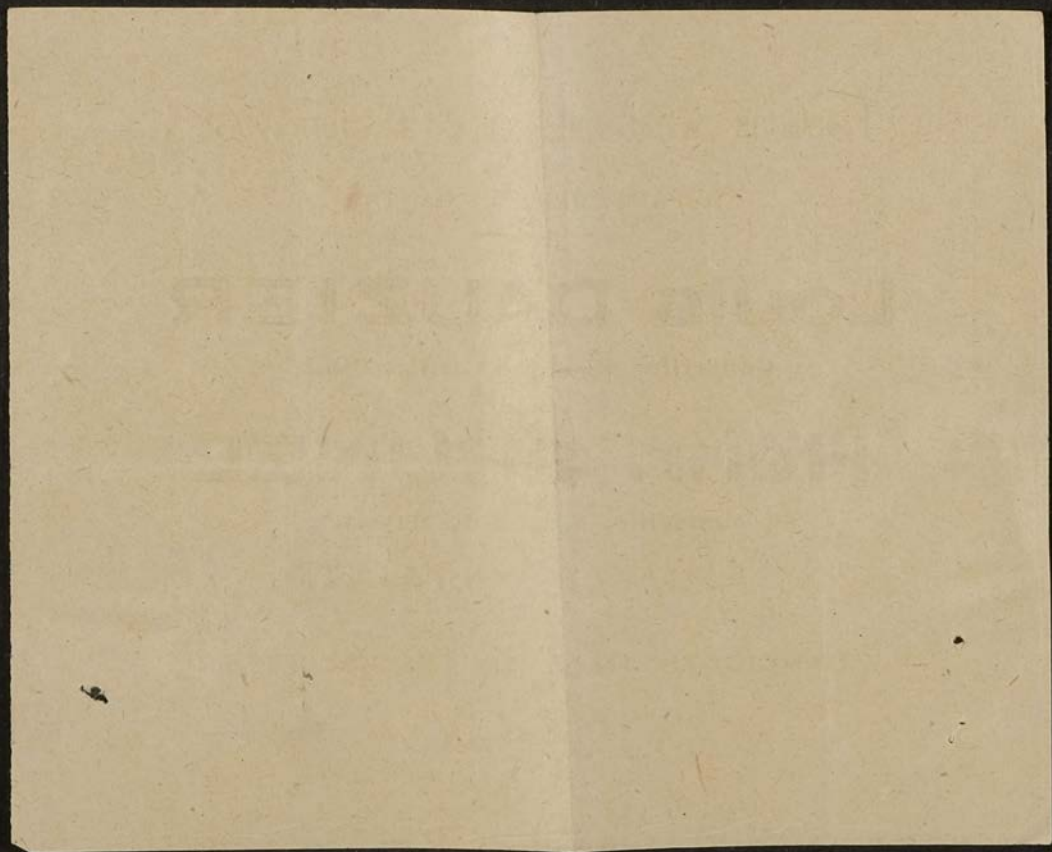
Conseiller général d'Aurillac (Sud)

Henri BRUNEL

Conseiller général de Massiac

SÉNATEURS SORTANTS

CANDIDATS RADICAUX - SOCIALISTES



...
bénéficient de la
de transmission et
mise.

... bureau vous renseignera utilement.

Faites-vous téléphoner chez vous vos
télégrammes d'arrivée, vous les recevrez
plus rapidement. Service **GRATUIT**
pour les 50 premiers mots des télé-
grammes rédigés en français.

Tout bureau vous renseignera utilement.

Signification des principales indications de service taxées
pouvant figurer en tête de l'adresse.

D.... = Urgent.
AR... = Remettre contre reçu.
PC... = Accusé de réception.
RPxfrs. = Réponse payée.
TC... = Télégramme collationné.
MP... = Remettre en mains propres.

XPxfrs. = Exprimé payé.
NUIT. = Remettre au destinataire même pen-
dant la nuit (dans la limite des heures
d'ouverture du bureau d'arrivée).
JOUR. = Remettre seulement pendant le jour.
OUVERT = Remettre ouvert.

Indications de service.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure du dépôt est indiquée sous forme d'un groupe de 4 chiffres, les deux premiers exprimant l'heure de 0 à 24 et les deux derniers les minutes, le chiffre 0 étant utilisé chaque fois qu'il est nécessaire.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 nov. 1850, art. 6)



ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
Lusclade cantat	39	29	23	1130	CU

Malade dans l'impossibilité de venir
noter ai demandé à Monsieur Fontanier
délégué suppléant de me remplacer
Fernand Prat délégué de Perrieres St Mary

est à souche lorsqu'il est chargé de recouvrir une lre.

Quillan

M^r le Préfet du Cantal

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

TÉLÉGRAMME.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

A DÉCHIRER.

LE POUR EST GRATUIT. LE LECTEUR DOIT DÉLIVRER UN RÉPONSE.

M...

Les **TÉLÉGRAMMES URGENTS** bénéficient de la priorité de transmission et de remise.

Tout bureau vous renseignera utilement.

Faites-vous téléphoner télégrammes d'arrivée, vous serez avisé plus rapidement. Service gratuit pour les 50 premiers télégrammes rédigés en France.

Tout bureau vous renseignera utilement.

Signification des principales indications de service pouvant figurer en tête de l'adresse.

D.... = Urgent.
AR... = Remettre contre reçu.
PC... = Accusé de réception.
RPxfrs. = Réponse payée.
TC... = Télégramme collationné.
MP... = Remettre en mains propres.

XPxfrs. = Exprès payé.
NUIT. = Remettre au destinataire même pendant la nuit (dans la limite des heures d'ouverture du bureau d'arrivée).
JOUR. = Remettre seulement pendant le jour.
OUVERT = Remettre ouvert.

Indications de service.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure du dépôt est indiquée sous forme d'un groupe de 4 chiffres, les deux premiers exprimant l'heure de 0 à 24 et les deux derniers les minutes, le chiffre 0 étant utilisé chaque fois qu'il est nécessaire.

L'État s'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 nov. 1850, art. 6)

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
Lusclade	40	29	23	11H30	



Malade dans l'impossibilité de venir voter
ai demandé à Monsieur Fontanier délégué suppléant
de me représenter =
Fernand Prat délégué de
Ferrière St Mary

A DÉCHIRER.

de recouvrer une lare.

DES ET TÉLÉPHONES.

RETOURNER PRÉPAIS.
TELEGRAMME.
POSTES, TÉLÉGRAPHES.

Monsieur le Résident

à Moulins

Courtes

LE PORT EST GRATUIT. Le facteur, doit délivrer un récépissé à sonche lorsqu'il est chargé

NUMÉRO D'INSCRIPTION
sur la liste électorale :

436

Extraits de la loi du 2 août 1875, modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929.

Art. 12. — Le collège électoral est présidé par le président du tribunal civil du chef-lieu du département. Le président est assisté des deux plus âgés et des deux plus jeunes électeurs présents à l'ouverture de la séance. — Le bureau ainsi composé choisit un secrétaire parmi les électeurs.

Art. 15. — Nul n'est élu sénateur à l'un des deux premiers tours de scrutin s'il ne réunit : 1^{er} la majorité absolue des suffrages exprimés ; 2^e un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. Au troisième tour de scrutin, la majorité relative suffit, et, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Art. 17. — Les délégués qui auront pris part à tous les scrutins recevront, sur les fonds de l'Etat, s'ils le requièrent, sur la présentation de leur lettre de convocation visée par le président du collège électoral, une indemnité pour frais de voyage et de séjour dont les bases, le tarif et le mode de paiement seront déterminés par un règlement d'administration publique. — Les dispositions du présent article sont applicables aux électeurs de droit dont le mandat n'est pas déjà l'objet d'une indemnité annuelle.

Décompte de l'indemnité

Pour une distance égale ou supérieure à 3 kilomètres :

Frais de voyage : 0 fr. 50 par kilomètre, aller et retour.

Frais de séjour : 45 francs.

Pour une distance inférieure à 3 kilomètres :

Pas de frais de voyage.

Frais de séjour : 20 francs.

Les délégués de la commune, chef-lieu de département ne perçoivent aucune indemnité.

MODÈLE N° 5

ELECTIONS SÉNATORIALES

LETTRE DE CONVOCATION

Aurillac, le

15 OCT 1938

A Monsieur

du Conseil municipal de la commune de *Ferrières St Mary*

Monsieur,

Le Conseil municipal de la commune de *Ferrières St Mary* vous ayant nommé son délégué pour les élections sénatoriales, fonctions que vous avez acceptées, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément au décret du 1^{er} septembre 1938, le collège électoral se réunira à Aurillac, le 23 octobre 1938, dans la salle du Palais de Justice, pour élire deux sénateurs.

Le premier tour de scrutin aura lieu à 8 heures, le deuxième tour à 14 heures, et le troisième tour, s'il y a lieu d'y procéder, à 18 heures.

Vous serez admis au vote sur la présentation de cette lettre de convocation.

Je vous rapelle, Monsieur, que, aux termes de l'article 18 de la loi du 2 août 1875, tout délégué qui, sans cause légitime, n'aura pas pris part à tous les scrutins, ou, étant empêché, n'aura pas averti son suppléant en temps utile est passible d'une amende de 50 francs.

Aux termes de l'article 17 de la même loi, modifié par la loi du 30 décembre 1928, et du règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le règlement d'administration publique du 24 mai 1934, le délégué qui a pris part à tous les scrutins reçoit, s'il le requiert, une indemnité calculée comme il est indiqué ci-contre.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet du Cantal,

J. MATIVAT.

Distance légale entre le chef-lieu de la commune de *Ferrières St Mary*

et le chef-lieu du département
71 kilomètres — mètres.

Montant de l'indemnité :

116 fr

SIGNATURE DU PRÉSIDENT DU BUREAU DE VOTE
constatant que l'électeur a pris part aux

1^{er} tour de scrutin

2^e tour de scrutin

3^e tour de scrutin

Art. 1. — L'indemnité pour frais de voyage et de séjour prévue par l'article 98 de la loi de finances du 30 décembre 1928 est allouée aux délégués des Conseils municipaux, aux Conseillers d'arrondissement et aux membres des Conseils généraux, conformément aux dispositions suivantes.

Art. 2. — Les frais de voyage sont fixés à 50 centimes par kilomètre parcouru tant à l'aller qu'au retour sans qu'il soit tenu compte des fractions de kilomètre excédant le nombre entier. — Quel que soit le domicile de l'électeur, la distance se compte du chef-lieu de la commune qui l'a élu ou du canton qu'il représente au chef-lieu du département. — Le décompte se fait d'après le tableau officiel des distances dressé par le Préfet. Une copie de ce tableau est déposée sur la table du bureau électoral.

Art. 3. — Les frais de séjour sont fixés forfaitairement à la somme de 45 francs. — Les électeurs représentant des circonscriptions séparées du chef-lieu du département par un bras de mer et résidant effectivement dans ces circonscriptions peuvent recevoir une indemnité supplémentaire de 30 francs par jour, si

l'état des communications maritimes les oblige à une absence de plus de quarante-huit heures.

Art. 4. — L'électeur représentant une circonscription autre que le chef-lieu du département et résidant dans une commune située dans un rayon de moins de 3 kilomètres de ce chef-lieu n'a pas droit aux frais de voyage ; il reçoit, pour frais de séjour, une somme forfaitaire de 20 francs.

Art. 5. — Les électeurs qui désirent obtenir l'indemnité de frais de voyage et de séjour doivent en faire la demande expresse au président du collège électoral avant la clôture de la séance. — Ils lui présentent, à cet effet leur lettre de convocation au dos de laquelle ils déclarent requérir la taxation. — Le président certifie sur la même feuille qu'ils ont participé à tous les scrutins et la revêt d'un exécutoire établissant le décompte de la somme due. — Il fait, en même temps, dresser par un des assesseurs un bordereau des sommes ainsi mises en paiement ; ce bordereau, certifié par lui, est remis au préfet avec le procès-verbal de l'élection. — Les électeurs mentionnés à l'article 3, § 2 ci-

dessus, adressent leur demande d'indemnité supplémentaire au préfet avec, s'il y a lieu, un certificat du représentant de l'administration du port d'embarquement constatant l'interruption des communications maritimes. Le préfet mandate directement le montant de cette indemnité sur les crédits prévus à l'article 7.

Art. 6. — Au vu de la lettre de convocation revêtue de l'exécutoire, l'indemnité est payée à l'ayant droit soit par le Trésorier-Payeur général, soit, avec son visa, par les receveurs particuliers et les percepteurs du département (1). — Les bureaux de la trésorerie générale restent ouverts pendant toute la durée du dernier scrutin et deux heures au moins après la clôture des opérations, afin que les électeurs qui désireraient recevoir leur indemnité le même jour puissent s'y présenter. — Ceux qui préfèrent être payés dans la commune de leur résidence déposent leurs lettres de convocation revêtues de l'exécutoire du président, entre les mains du receveur particulier ou du percepteur qui en acquitte le montant après avoir fait viser par le Trésorier-Payeur général.

(1) Toutefois l'indemnité n'est payable à vue par les percepteurs et les receveurs des finances que pendant le mois qui suit la date de l'élection. A l'expiration de ce délai, les indemnités ne seront plus payables à vue qu'à la Trésorerie générale ; les électeurs qui désireront être payés chez un comptable subordonné devront lui remettre leur lettre de convocation qui sera transmise par ses soins au Trésorier général. Le paiement ne pourra avoir lieu que lorsque cette lettre aura été renvoyée au comptable avec une autorisation spéciale.

Le délégué

qui ne tiendra pas à toucher son indemnité le jour même pourra laisser sa lettre de convocation, signée de lui, entre les mains du Président du Collège électoral. Il lui en sera donné récépissé et elle lui sera renvoyée par l'intermédiaire du maire de sa commune, revêtue de l'exécutoire du Président et du visa du Trésorier-Payeur général.

Je, soussigné, délégué du Conseil municipal de la Commune

d
dénommé ci-contre, ayant pris part à tous les scrutins ouverts pour l'élection sénatoriale, déclare requérir l'indemnité allouée par l'article 17 de la loi du 2 août 1875 modifié et le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le règlement d'administration publique du 24 mai 1934.

A

, le

19

NUMÉRO D'INSCRIPTION
sur le bordereau :

EXÉCUTOIRE

Je, soussigné, Président du collège électoral sénatorial, certifie que l'électeur dénommé ci-contre a pris part à tous les scrutins et qu'il a droit au paiement de la somme de (1)

Cachet
du Président du Tribunal

A

, le

19

(1) En toutes lettres.

Bon à payer
par

le receveur particulier d

le percepteur d

Le Trésorier-Payeur général,

Pour acquit de la somme de

A

, le

19

Lusclade le 20 Octobre 1938

Cher Monsieur Fontanier,

Etant alité et me trouvant dans l'impossibilité de me rendre à Aurillac le dimanche 23 Octobre comme délégué aux élections sénatoriales, je vous fais remettre la présente convocation afin qu'en votre qualité de suppléant, vous puissiez y aller.

En m'excusant de vous imposer cette corvée, je vous prie de croire, Cher Monsieur Fontanier, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

+ Puy

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(MODÈLE N° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914,
30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOÛT 1929

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 23 octobre 1938,
à Aurillac, pour élire 2 sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent trente huit, le vingt trois du mois d'Octobre
nous (1) Mabit Augustin, Président
du tribunal de première instance d'Aurillac, nous sommes
rendu dans la salle du Tribunal Civil à Aurillac
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Auvergne
convoqué en vertu du décret du 1er septembre 1938
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Delzangles Amédée	(	), né le 21 juillet 1862
M. de la Faye Paul	(	), né le 21 février 1864
M. Crantelle Paul	(	), né le 14 juin 1889
M. Rabbe Pierre	(	), né le 12 juin 1909

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M. Daude Gabriel
né le 20 juin 1903 (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1er février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du
24 mai 1934, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée
aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	K	— 299	électeurs.
2 ^e Section, —	L	—	Z	— 278	—
3 ^e Section, —	—	—	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽³⁾ Vert Jules
	Scrutateurs	M. Margerit Pierre
		M. Falandier Georges
		M. Desclaux Jean
2 ^e SECTION	Président	M. Rolland Ernest
		M. Gaillard Pierre
	Scrutateurs	M. Journaire Felix
		M. Garlier Léon
		M. Cellier Fernand
3 ^e SECTION	Président	M. Ronchy Antoine
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
4 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
5 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe : le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	299	299	"	"	"
2 ^e Section.....	276	276	"	"	"
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	575	575			

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A										
					M. Brunel	M. Castellane (de)	M. Cazals	M. Chancel	M. Daugier	M. Lambert	M. Peschaud	M. Ramond	M. Rayrolles	M. Talandier	
1 ^{re} Section.....	299	"	299		111	122	13	17	149	16	47	57	15	43	1
2 ^e Section.....	276	"	273	3	80	128	15	12	121	13	52	66	10	39	
3 ^e Section.....															
4 ^e Section.....															
5 ^e Section.....															
6 ^e Section.....															
7 ^e Section.....															
8 ^e Section.....															
9 ^e Section.....															
10 ^e Section.....															
TOTAUX.....	575	"	572	3	191	250	28	29	270	29	99	123	25	82	1

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 577
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 575
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 575

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 575

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾..... 2

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 573
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 287

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Dausier Louis	Deux cent soixante dix	270
M. Castellane (de) Stanislas	Deux cent cinquante	250
M. Brunel Henri	Cent quatre vingt onze	191
M. Ramond Felix	Cent vingt trois	123
M. Peschaud Hector	Quatre vingt dix neuf	99
M. Falandier Fernand	Quatre vingt deux	82
M. Chancel Joseph	Vingt neuf	29
M. Lambert Jean	Vingt neuf	29
M. Cazals Noël	Vingt huit	28
M. Rayrolles Raoul	Vingt cinq	25
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) l'enveloppe contenant 2 bulletins avec plus de noms qu'il y a de sénateurs à élire. 1 bulletin portant un signe de reconnaissance plus 1 bulletin annulé partiellement	Deux	2

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés.

nos 1, 2 et 3

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

(3) Aucun candidat

n'ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue n'a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

En cours du scrutin M. Fournadre René, délégué suppléant de la C^{ne} de Beauharnais s'est présenté pour voter aux lieu et place du délégué M. Terrier Léon, porteur seulement de la lettre de convocation du titulaire. Après délibération, le Bureau du Collège ne l'a pas admis à prendre part au scrutin. D'autre part M. Fontanier Alfred, délégué suppléant de la C^{ne} de Ferrières St Mary, s'est présenté porteur de la lettre de convocation du titulaire M. Prat Fernand, et d'une lettre dactylographiée en date du 20 octobre 1938 signée Prat, après délibération le Bureau ne l'a pas admis à voter. De plus lors du dépouillement 3 suffrages ont été retenus par le 2^e Bureau pour vérification des bulletins. Examinés par le Bureau du Collège, l'un (n°1) a été reconnu nul comme exprimé par 2 bulletins avec plus de noms qu'il n'y avait de sénateurs à élire, un deuxième (n°2) a été annulé comme portant un signe de reconnaissance avec pas collage de l'impression d'un nom de candidat sur le bulletin, le troisième (n°3) exprimé par 2 bulletins au nom de M. Dausier et Brunel n'a été reconnu valable que pour M. Dausier, le nom de M. Brunel étant effacé sur l'un des bulletins. Il convient de signaler que le bulletin annulé aux noms de M. Rayrolles et Dausier avait été porté par erreur au nom du premier par les scrutateurs du 2^e Bureau ce qui enlève une voix à M. Rayrolles, sur le chiffre porté à la feuille de pointage du 2^e Bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *deux* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *13* heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]

2° TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section	<i>299</i>	<i>299</i>	<i>//</i>	<i>//</i>	<i>//</i>
2 ^e Section	<i>277</i>	<i>277</i>	<i>//</i>	<i>//</i>	<i>//</i>
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX	<i>576</i>	<i>576</i>	<i>//</i>	<i>//</i>	<i>//</i>

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M. Brunel	M. Castellani (de)	M. Sauzier	M. Ramond	M. Rayrolles	M. Vidal Guille	M. Perschaud	M. Zalandri	M.	M.
1 ^{re} Section	299	"	298	1	149	140	168	116	7	1	1	1		
2 ^e Section	277	"	276	1	121	147	138	131	3	4				
3 ^e Section														
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	876	"	874	2	270	287	306	247	10	5	1	1		

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 877
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 876
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 876

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 876

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs : enveloppes sans bulletin : enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur : enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature : enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾..... 1

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 875
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 288

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Dauzier Louis	Trois cent six	306
M. Castellane (de) Stanislas	Deux cent quatre vingt sept	287
M. Brunel Henri	Deux cent soixante dix	270
M. Ramond Felix	Deux cent quarante sept	247
M. Rayrolles Raoul	Dix	10
M. Vidal Emile	Cinq	5
M. Peschaud Hector	Un	1
M. Falandier Fernand	Un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) 1 enveloppe avec 2 bulletins contenant plus de noms que de sénateurs à élire	Un	1

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés. 1705

Bulletin contesté et attribué 1704

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. *Dauzier Louis*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le Bureau a admis à prendre part au scrutin M. Fontanier Alfred, délégué suppléant de la C^{te} de Ferrière, et M. Mary, remplaçant M. Prat Fernand, délégué titulaire, ce dernier ayant avisé télégraphiquement le Président du Collège Electoral, qu'il ne pouvait se rendre à Aurillac, pour cause de maladie.

Le Bureau a déclaré valablement exprimé un suffrage du 2^e Bureau ⁽¹⁷⁰⁴⁾, contenu dans une enveloppe contenant deux bulletins dont un au nom de M. de Castellane et Ramond et l'autre au seul nom de Ramond, ces 2 bulletins ne mentionnant pas plus de noms de candidats que de sénateurs à élire. Il a au contraire annulé un suffrage du 1^{er} Bureau ⁽¹⁷⁰⁵⁾ contenant un bulletin au nom de M. de Dauzier et Brunel et un autre au nom de M. de Castellane comme exprimé par plusieurs bulletins contenant plus de noms que de sénateurs à élire.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 17 heures.

Le Président,

[Signature]

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

[Signatures]

3^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des volants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section	299	299	"	"	"
2 ^e Section	277	277	"	"	"
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX	576	576	"	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M. Brunel	M. Castellane (de)	M. Rayrolles	M. Dautzier	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....	299	"	297	2	145	152	"	1						
2 ^e Section.....	277	"	276	1	116	159	1	"						
3 ^e Section.....														
4 ^e Section.....														
5 ^e Section.....														
6 ^e Section.....														
7 ^e Section.....														
8 ^e Section.....														
9 ^e Section.....														
10 ^e Section.....														
TOTAUX.....	576	"	573	3	261	311	1	1						

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 577
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 576
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 576

(1) Classer les candidats dans
l'ordre décroissant des suffrages ob-
tenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Castellane (de) Stanislas	Trois cent onze	311
M. Brunel Henri	Deux cent soixante et un	261
M. Rayrolles Raoul	Un	1
M. Dautzier Louis	Un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les
annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages
au troisième tour, la préférence est
déterminée par l'âge. — La formule
devrait, en ce cas, être modifiée.

M⁽³⁾ de Castellane Stanislas
ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Le 1^{er} Bureau de Vote a réservé 2 suffrages à l'appréciation du Bureau du Collège. Le 1^{er} (n° 6) déclaré nul s'est exprimé au moyen d'une enveloppe contenant 2 bulletins au nom de H. de Castellane et Brunel. Le 2^e (n° 7) s'est exprimé par un bulletin dans une enveloppe réglementaire, bulletin portant les noms de M. M. Daurier et Brunel, ce suffrage a été attribué à M. Daurier dont le nom était mentionné en tête du bulletin. Le 2^e Bureau a remis une enveloppe sans bulletin, ce suffrage a été déclaré nul (n° 8).

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 21 heures } heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n°s 5 à 10, les feuilles de pointage :

Sous les n°s 11 #, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit : (enveloppes numérotées 1, 2, 3, 6 et 8)

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	1
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir.....	3
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	

Enfin, sous les n°s 12 #, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit : Enveloppe n° 3 - Enveloppe n° 4 - Enveloppe n° 7 - et quatre pièces relatives à H. Fontanier Alfred, Délégué suppléant autorisé au 2^e tour par le Bureau du Collège à voter à la place de H. Bat Fernand, délégué titulaire malade.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

M. de Castellane

Fontanier

L. de Castellane

M. de Castellane
Bat Fernand

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 octobre 1938.

(3^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	577
Nombre des votants	576
Nombre des suffrages exprimés	574

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Castellane (de)

Prénoms : Stanislas

Qualification, profession, etc. : Ancien Député

Date de la naissance : 15 octobre 1875

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 311

6-366-1926. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Brunel Henri 261

M. Rayrolles Raoul 1

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues 3

~~TOTAL ÉGAL~~ au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 Octobre 1938.

(2^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	577
Nombre des votants	576
Nombre des suffrages exprimés	575

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Dauzier

Prénoms : Louis

Qualification, profession, etc. : Conseiller Général, Sénateur Sortant

Date de la naissance : 14 juillet 1873

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	306
--	-----

6-366-1926. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Castellane (de) Stanislas	287
M. Brunel Henri	270
M. Ramond Félix	247
M. Rayrolles Raoul	10
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	8

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. .

DÉPARTEMENT
d'Aantal

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Arrondissement d'Aurillac					
Canton d'Aurillac (Nord).					
Aurillac	Chanal Jean	A	Bastide Jean	A	
	Besombé Henri	}	Mazarguil Pierre	}	
	Vallet Lucien		Gaillard Célestin		
	Crepsat Auguste				
	Couderc Antoine				
	Robert Louis				
	Caribe Henri				
	Laplagne Henri				
	Bousuge Félix				
	Gineste Albert				
	Canard François				
	Bousquet Célestin				
Gior. de Hamou	Esse Paul		Costant Jean	A	
	Laroussinie Guillaume				
Laroquevieille	Fabie Gérard		Astorg Henri	A	
	Bouygues Antonin				
Lascelles	Magne Pierre		Bastide Antonin	A	
	Santarel Joannyès				
Mandailles	Loire Joseph		Griffenille Pierre	A	
	Manbes Lion				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marmanhac	Moles Alphonse	A	Barker Antoine	A	
	Borel François				
St Cirgues de Jordanne	Gazal Joannès.		Gaval Emile.	A	
	Grémoulière Marcel.				
St Julien de Jordanne	Angelvy Henri		Salat Antoine	A	
	Bregou Louis				
St Limoy	Delché Raymond		Lussert Antoine	A	
	Lestrade Baptiste				
Stelzie	Cossoul Henri		Cucille J. Louis	A	
	Dales Harault				
Grolet	Bouygues Jean		Laswarter Antoine	A	
	Garnel Paul				
	Aurillac Lud				
Arpajon	Prat Sylvain	A	Gaval Jean	A	
	Delserieys Claude		Biard Auguste	A	
	Lacoste Pierre				
	Coyre Jean				
	Ramond Félix				
	Galerie Joseph				
Brandelles.	Hervadier Paul		Higier Antoine	A	
	Fabieques Jean				
Jussac	Lapama Adrien		Sejou Théodore	A	
	Canal Joseph.				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS
Arnac	Barthélemy Alphonse	A	Tabertrand Pierre	A	
	Cozeuil Paul	}			
Ayrens	Poux Pierre		Bruel Joseph	A	
	Lacambre Pierre				
Cros de Montvert	Rancinangue Benoit		Hielvaque Gabriel	A	
	Siersou Jules				
Glenat	Erusbi Paul		Mazet Alexandre	A	
	Grasset A. J. Bapt.				
Lacapelle Siercamp	Piezat Raymond		Benewers Joseph	A	
	Graduel Jean				
Montvert	Camand Pierre		Laporte Henri	A	
Neuday	Comthe Emile	}	Sidaline Pierre	}	
Rouffiac	Canier Jean		Mallerviale Joseph		
	Capel Pierre				
St Etienne Cantales	Borie Louis	}	Peyral Edouard	A	
St Geons	Sanauste de Hentkine Paul		Cassan Leopold	}	
St Lantier Cantales	Bros Frédéric		Rieu P.		
	Brial Jean				
St Victor	Nozière Raymond		Perier Lion	A	
Siran	Sergues Emile	}	Reyssieres Jules	A	
	Bordes Louis				
	Canton de Maur				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS
Maur	Lavergne Louis	A	Beffaras Anthony	A	
	Roux Jules		Capelle Félix		
	Festivals Henri				
	Domergue Bertrand				
	Belaubie Jean				
	Galteries Paul				
Boisset	Lac Louis		Cournil Pierre	A	
	Laisale Frédéric				
	Senilhes Pierre				
Fournoules	Molénat Émile		Dalmoy Germain	A	
Leynhac	Caumon Louis		Fel Isidore		
	Maniraval Léon				
Montmurat	Lacombe Alexandre		Brandatac Benjamin	A	
Mourjou	Maziol Édgar		Menzac		
	Molénat Albert				
Quézac	Fau Louis		Girard Marius	A	
	Bavanel Jean				
Rouzières	Potard Antoine		Fau Paul	A	
St Antoine	Chaunac Joseph		Belaubie Pierre		
St Constant	Pana Émile		Calhol Justy		
	Constensour Frédéric				
St Étienne de Haur	Bourgade Jules		Bonhoure Frédéric	A	
	Palis Louis				
St Julien de Boursac	Jaulhac Antoine		Prat Louis	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS
Saint-Santiz de Navas	Miquel Sylrain	A	Boutanic Léopold	A	
Le Lion-Lou.	Bayre Frédéric	}			
	Allequide Léopold		Boudet Paul	A	
Canton de Mousalvy					
Mousalvy.	Malpel Louis	A	Rouquier Raymond	A	
	Malvezin Félix	}			
Calvinet	Puech Joseph		Puech Arsène	A	
	Goutal Ernest				
Cassaniouze	Leulicres Joseph		Piganial Joseph.	A	
	Loubière Joseph				
Junhac	Maury Albert		Champeix Félix	A	
	Moutoursy Jean				
Labesserette	Cazal Jean Marie		Serieys Gabriel	A	
Lacapelle del Vaisse	Sanauste de Venturise Sia		Bouygues Denis	}	
Ladinhac	Crantelle Paul		Maffre Joseph		
	Delpuech Baptiste				
Lafeuillade en Vezie	Prat Germain		Bergaud Pierre	A	
Lapeyrugue	Cellier Auguste		Signe Lion	}	
Leucamp	Martin Joseph		Laboie Louis		
	Laroussinie Pierre				
Sansac Steinazès	Barrau Giraud		Castanier Justiz	A	
Senezergues	Boudou Germain		Barbance Henri	A	
	Prat Justiz				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS
Leissieres-les-Boulies	Coussegat Antoine	A	Laroussinie Barthélemy	A	
	Coussegat Adrien	}			
Neiellerie	Landes René		Combettes Joseph.	A	
Canton de Saint-Cernin					
Saint Cernin	Andrieu Jean. expert	A	Andrieu Jean	A	
	Alsac Jean	}			
	Courtonlou Jean				
Freix-Anglards	Bordeille Léon		Marcenat Jean	A	
	Bouhomme Paul				
Girgols	Establie Gabriel		Joanny Pierre.	A	
S ^t Cirgues de Halbert	Lapayre Joseph	}	Magne Albert	"	
	Guibert Benoit				
S ^t Hilde	Fleury Léon		Ferrandery Victor	A	
	Brastid Edouard	}			
	Barnis Léon				
Courremire	Marty Jean	}	Sauet François	A	
Canton de S ^t Mamet					
S ^t Mauret-le-Salvetat	Louqual Ambroise	A	Gestaing Léon	A	
	Monreyssie Foussaint	}			
	Saurs Joseph.				

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS
Caprols	Poutié Léon	A	Mathieu Jean Louis	A	
	Izoulet Pierre	}			
Marcolès	Limezeuques Louis		Jean Henri	A	
	Belaubie Baptiste				
Omps	Belzangles Amédée		Lalaurie Armand	A	
	Salbac Antoine			.	
Parlay	Mons Etienne		Laveigne Jacques	A	
	Limouzy Géraud				
Pers	Lamartinie Antonin		Merlet Jean	A	
	Roques Justiz				
Roannes St Mary	Puech Géraud		Grande Augustin	A	
	Castanier Vincent				
Roumégoux	Saladou Louis		Travière Jules	A	
Saint-Sauvy	Mouboisse Armand		Condamine Henri	is	
	Canet Alphonse				
La Sigalassière	Fau François		Puechary Louis	A	
Sitrac	Laborde Jean		Harist Pierre	is	
	Simon Justin				
	Canton de Sic sur Cère				
Sic-sur-Cère	Gizolme Gédéon	A	Seysseix Joseph	A	
	Mazard Firmin	}			
	Rispal Guy				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Bradailhac	Sabathier Géraud	A	Fontanges Joseph.	A		
Carlat	Ladoux Guillaume	}	Gardes Philippe	il		
	Bouygues Antoine					
Cros-de-Ronesque	Bou Barthélemy		Brunhes Adrien	A		
	Pages Joseph					
Jou-sou-Monjou	Cerisse Antonin		Serdier Jean.	A		
Pailherols	Raduel Louis		Meynial J. Marie	A		
	Monteil Pierre					
Polminhac	Fetoux Nicolas		Civiale Antoine	A		
	Passafons Julien					
Raulhac	Courteoulou Antoine		Fresquet Antoine.	A		
	Serdier Antoine					
St Clément	Amilhaud Jean	}	Manhes J. Baptiste	A		
St Phérey de Carlat	Tabre Jean		Barthélemy Gabriel	§		
St Jacques des Blats	Despuats Antoine		Séronie J. Marie			
	Manhes Jean					
Chiezac	Cardif Henri		Chautard Lucien	A		
	Esse Jean					
Arrondissement de Mauriac						

5-363-J. 15154-1032. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Mauriac				
Mauriac	Chaviale Emile	A	Lascombes Alfred	A	
	Dufayet André	{	Benays Georges	A	
	Fournet Henri				
	Dufayet Félix				
	Fabre Joseph				
	Constant Louis				
Arches	Meynial Martin	{	Caulus Jean	A	
	Concasty Alphonse				
Auzers	Laurichene Joseph		Cheymol Jacques	A	
	Dauzet Léon				
Chalrignac	Calandier Georges		Mazet Ferdinand	A	
	Bouiges Paul				
Grugéac	Griffol Alphonse		Chaste Gabriel	A	
	Clauzet Léon				
Jaleyrac	Charlante Pierre		Rodier Martin	A	
	Roche Louis				
Meallet	Charles Jules	{	Signal Firmin	A	
	Soubert Gustave				
Moussages	Peythieu Louis		Geflisque Jean	A	
	Chanut Charles				
Salins	Rolland Ernest		Roux Pierre	A	
Sourniac	Meynial Adrien		Lascombes Ernest	{	
Le Sigeay	Gendre Eugène		Bungère Louis		
	Malassagne Pierre				
	Canton de Champs.				
Champs.	Saissier Jean	A	Pradel Michel	A	
	Bouvelot Jules	{			
	Calis François				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Preaulieu.	Serdier Léger	A	Courmadre René	A	
Sanoble	Charbonnel Baptiste		Juillard Alphonse	"	
	Juillard Louis				
	Courmadre Arsène				
Marchal	Besson Alexis		Gardy Marcel	A	
	Courmadre Jules				
Crémouille	Papou Simon		Huvel Pierre.	A	
	Sene Jean Adrien.				
Canton de Pleaux					
Pleaux	Chancel Joseph.	A	Folch Michel	A	
	Siolle Jean				
	Malarange Emile				
Ally	Sentadour Hubert		Peyrac Raymond.	A	
	Selphainy Bernard				
Barriac. les. Bourgeois.	Dapeyron Louis Hippolyte.		Limou Jean.	A	
Brageac	Clavel Antonin		Picarony J. Baptiste		
Chaussejac	Gineste Gaston		Rigal Pierre		
	Chaumeil Jephin				
Guignac	Jouve Elie		Heynial Antonin	A	
Escorailles	Bodereit Michel		Tage Jean		
Coupiac	Alsac Edrien		Andrieux Joachim		
	Beffera Jules.				
St Christophe la Gorge.	Gaillard Pierre		Guillot Paul	A	
	Dabertand Robert				
Sainte Eulalie	Charles Pierre		Ceste Justy	A	
	Gibert François				
St Martin Cantales	Bergeron Antoine		Parot Pierre	A	
	Castel Paul				
Courniac	Albernard Georges		Rebret Louis	A	
	Peyrac Emile				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Riom - es. Montagnes				
Riom - es. Montagnes.	Minardie Jean	A	Laurent Pierre	A	
	Gille Antoine		Floret Joseph	A	
	Laumond Adolphe				
	Rouchy Adolphe				
	Estorgues Antoine				
	Marthon Jules				
Apchon	Andrieu Anthony		Deflisque François	A	
	Mallet Firmin				
Collandres	Mathieu Henri		Floret Pierre	A	
	Malbec Hugues				
Menet	Pigot Edmond		Journiac Auguste	A	
	Serdier Joseph				
	Sidal Jean				
St Etienne de Riom	Bouvelot Eugène		Bouie André	A	
	Selpouch Louis				
St Hippolyte	André Emile		Saleix Henri	A	
	Mouier François				
Crizac	Sigier Camille		Altier Antonin	A	
	Chassagnard Antoine				
	Lafarge Edouard				
Stalette	Monteil Louis		Alreigne Antoine	A	
	Bouvelot Antoine				
	Canton de Saignes -				
Saignes	Reynal Joseph	A	Barrier Eugène	A	
	Selpouch Pierre				
Antignac	Breton Eugène		Chadefaux Antoine	A	
	Chanut Pierre				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Massignac	Bergne Antoine	A	Badal Antoine	A	
	Marche Emile				
Champagnac-G. Higes.	Babut Noël		Galvaing Marcel.	A	
	Pouget J. Baptiste				
	Magnaudet Antoine				
Madic	Espinasse Emile		Journiac Georges	A	
La Mousellie	Dumas Jean		Chanut René	A	
	Deysse Pierre				
Le Monteil	Dumas Jean		Clavel Félix	A	
	Brun François				
St Pierre	Boboul JB Henri		Brasset Antoine	A	
	Boulet Antoine				
Lauvat	Bagot Sylvain		Dauphin Giraud	A	
	Benoit Alphonse				
Sebut	Serdier Harcellin		Bonhomme Firmin	A	
	Marmonteil Fernand				
Seyrières	Brabut Louis		Fialera Paul	A	
Gdes	Estève Jules		Peythieu Joseph		
	Chamboy Antoine		Journiac Antoine		
	Gatiniol François				
	Peythieu Pierre				
	Prat Antoine				
	Gigeste Antoine				
Canton de Salers.					
Salers	Fenies Antoine	A	Lafarge Antony	A	
	Lamouroux Pierre				
Anglards de Salers.	Rudhomme Charles		Fruitière Martien	A	
	Bergeron Maurice				
	Malassagne Félix.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Valgoux	Lavergne René	A	Sizet Antony	A	
	Gibert André	}			
Le Fau	Lapeyre Abel		Lajouge Maurice	A	
Fontanges	Gaillard Augustin		Robert Eugène	A	
	De la Tour Paul				
St Bonnet de Salers.	Poudroux Romain		Beffaras Pierre	A	
	Rolland Joseph				
Saint Chamant	Lapeyre Auguste		Chanut Antoine	A	
	Andrieu Antoine				
St Martin Salmeroux	Roche Antoine	}	Courbouleix Benjamin	A	
	Calsac Emile				
St Paul de Salers	Chabaud Pierre		Magne Gabriel.	A	
	Senaud Edouard				
St Projet de Salers	Chambon Pierre		Peyrat Charles	A	
	Rouchy Antoine				
St Remy de Salers	Bonhomme Pierre		Ouvrier Jules	A	
St Vincent	Lafarge Alexis		Heynial Alphonse	}	
Le Saulmier	Hathieu Antoine		Vemmet Pierre		
	Bac Jules				
Arrondissement de Saint-Flour					
Canton de Murat					
Murat	Dupallut Emile	A	Parret Georges	A	
	Sabatier Edouard	}	Delpiroeu François	A	
	Barnet Eugène				
	Fontaine Antoine				
	Camboulives Gabriel				
	Galassagne Edmond				
Bredons.	Rabbe Pierre	}	Genessy Antoine	A	
	Pons Elie				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Belles	Pons Casimir	A	Aguttes Louis	A	
	Pissavy Robert				
Chalaisargues	Laumier Raoul		Mas Daniel	A	
	Nicolas Joseph				
La chapelle d'Allagnon	Nicolas Louis		Lafarge Pierre	A	
Chastel-sur-Murat	Boyer François		Pons Adolphe		
Chavagnac	Ciriale Antoine		Coussurant Pierre		
Cheylade	De Rochemonteix Guy		Rodde Benoît		
	Lafarge Henri				
Le Claux	Seschambie Emile		Chavanon Pierre	A	
	Seschambie Jean Bapt				
Dienye	Sellac Maurice		Libret Cloris	A	
	Siallard Paul				
Laveissenet	Selcher François		Pages Germain	A	
Laveissière	Besson Eugène		Meyniel.	A	
	Hijoule Jean				
Lavigerie	Serneyre Albert		Coutel Louis	A	
Neussargues-Missac	Coustou Pierre		Habit Auguste	A	
	Leguin Jean				
Sirargues	Marguerit Pierre		Aimé Ernest	A	
Canton d'Allanche					
Allanche	Lours Raoul	A	Reversat Julien	A	
	Charnagne François				
	Albeinc Roger				
Charet	Seyrond Jean		Chalvet Félix	A	
Charmensac	Rochette Louis		Merle Alexandre		
Joursac	Cussac Louis		Chéguet Célestine		
	Ferrand Albert				
Landeyrat	Chavagnac Henri		Couyet Jean	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Peyrusse	Sevère Jean Pierre	A	Buchon Auguste	A	
Pradier	Chalier J. Baptiste				
	Sigier Emile		Sandrin Maurice	A	
	Coryet Pierre				
St Anastasie	Bailly Fernand		Combes Albert	A	
	Confolens Pierre				
St Saturnin	Bellac Antonin		Sene Léon	A	
	Courcade Félix				
Ségur	Boyer Alexandre		Laporte Justin	A	
	Sentalon Julien				
Sérnols	Pinchiat François		Sene Alphonse	A	
Sèze	Orsain Joseph		Raoul Pierre	A	
	Hallet Célestine				
	Canton de Bondat				
Bondat	Lantoin Henri	A	Mercier André	A	
	Deapert Félix		Boulogne Paul	A	
	Sene Jean				
	Sewaine Henri				
	Bafoil Antonin				
	Boyer Jean				
Chanterelle	Andraud Auguste		Fournier Eugène	A	
	Dalmas Joseph				
Lugarde	Cherassus Maurice		Baraduc Gaston	A	
	Remmet Gustave				
Marceyat	Gendrie Jules		Charbonnier Antoine	A	
	Collandrie Adolphe		Haigne Pierre	A	
	Andraud Auguste				
	Amblard Jean				
	Selsue Claude				
	Courcade Pierre				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marchastel	Sujet Emile	A	Seryet Gaspard	A	
	Bouquetier Félix				
Montboudif	Roux Jean		Lissandier Sébastien	A	
	Laporte Antoine				
Montgrieux	Mage Jean		Méville Jean	A	
	Mainial René				
St Amand	Dechambre Michel		Barathier Joseph	A	
	Fouteilles Henri				
St Bonnet de Condat	Ateuil Camille		Rigaud Frédéric	A	
	Flagel Félix				
Canton de Saint Flour-Nord -					
St Flour	Julhes Louis	A	Boumiol Louis	A	
	Sert Jules		Fabre Etienne	A	
	Grieze Joseph				
	Chioleroz Louis				
	Dautié Gabriel				
	Poudroux Jean				
	Dufour Odilon				
	Berthet Emmanuel				
	Rodier Léon				
Andelat	Gazel Jean		Portal Michel	A	
	Roche Ernest				
Anglards de St Flour	Servant Henri		Esbrat Antoine	A	
Collières	Boudou Armand		Gras Adolphe	A	
	Belmas Elie				
Corney	Coutel Antoine		Monier Pierre	A	
Lastic	Bugeire Emile		Harlat Pierre		
Mensières	Soulié Antoine		Réol Etienne		
Montchamp	Chambouy François		Raynaud Henri		
Rezenières	Resche Jean		Bonnafoix Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roffiac	Prat Barthélemy	A	Carrier Germain	A	
	Cussac Eugène	}			
St Georges	Hizoule Théodore		Soubeyrou Robert	A	
	Réol Adrien				
Calizat	Chiol Arthur		Lauraille Edouard	A	
	Bayol Guillaume				
Civiers	Piron Eugène		Chambaron Joseph	A	
Stabres	Delorme Guillaume		Clarlier Emmanuel	A	
	Fouilladiu Edouard				
Seillespese	Chastaing Louis	}	Sayrou Antoine	A	
	Rouéire Joseph				
	Canton de Saint Flour Sud				
Alleuze	Costeroste Guillaume	A	Bouchanin Pierre	A	
	Grèze Jean	}			
Cussac	Hivernat Marcel		Coudere Charles	A	
Lavastie	Raynaud Louis		Hermabesime Henri	A	
	Chiolon Eugène				
Neuveglise	Couzein Steven		Salvagnac Léon	A	
	Durand Emile				
	Hallet Louis				
Paulhac	Cibiel J. Marie	}	Ginhac Jean Louis	A	
	Saissade Etienne				
Seriers	Costerousse Henri		Salat Albert	A	
Canavelle	Combes Victor		Boutette Henri	}	
Les Bèyes	Sanal Camille		Chauvet Alphonse		
	Chanson Jean				
Elssel	Procel Edouard	}	Queille Cyprien	A	
Salucjols	Amagat Louis		Charbonnel Félix	A	
	Martin Auguste				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Silledieu	Roux Joseph	A	marliac Albert.	A	
	Chassaing Charles	A			
	Canton de Chaudesaigues				
Chaudesaigues	Bremont Pierre	A	Bosse-Guillaume.	A	
	Souilhac. Jean				
	Sigouroux Louis				
Anterrieux	Buffier Augustin		Farges Jules	A	
Deux Serges	Sialard Etienne		Baillet-Pierre		
Espinasse	Gendie Jean		Mathieu Antoine		
Fudefont	Bigot Gaston		Chassang Paul.		
Jabuy	Salette Louis		Couzeu Etienne		
Lentades	Gondal Pierre		Cambon Pierre		
	Fontanier Lion				
Mauriges	Brousse Louis		Chauliac Felix.	A	
St Martial	Cheroy Jean	Gardelle Pierre			
St Remy de Chaudesaigues	Saissade Antoine	Gendre Vital			
St Urcize	Moisset Henri	Remise Jean			
	Boissonnade Urbain				
La Trinitat	Saissade Pierre		Mouliade Emile.	A	
	Canton de Massiac.				
Massiac.	Chanson Jacques.	A	chanson Gabriel.	A	
	Couzet Jean				
	Gephix François				
Arzac-l'Eglise.	Merle Jean		de la Rochette Louis.	A	
	Seguy François				
Bonnac.	Bonnafoux Jean		Monier Alfred.	A	
	Labatier Emile				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La chapelle Laurent	Orceyre Jules	A	Pradal Alphonse	A	
	le la Rochette Alfred				
Ferrières St Mary.	Aurouze Jacques		Fontanier Alfred	A	
	Prat Fernand				
Laurie	Roche Edouard		Hagne François	A	
	Breston Jean				
Leysvaux	Sandrand Léon		Roche Eugène	A	
Molèdes	Fialip Alexandre		Leissiche Alexis	A	
Molompize	Ribeyre Emilien		Roche Jules	A	
	Mouraire Alexandre				
St Mary & Plain	Barthomeuf Alphonse		Buchon Albert	A	
	Grèze Ernest				
Saint-Poney	Pages Jean		Hazin Hippolyte	A	
	Hiraut Polycarpe				
Kaljouze	Aldigier Pierre		Job Elvi	A	
	Canton de Pierrefort				
Pierrefort.	Salat Antoine	A	Sidal Jean Marie	A	
	Fournier Joseph				
Brezons	Ajallbert Antoine		Baduel Guillaume	A	
	Loussert Jean				
Bezons	Chastang Emile		Boulat Pierre	A	
	Belpiou Jean				
Gourdieges	Rigal Jean		Jucy Jules	A	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS
Lacapelle-Banès	Caillefer Léon	A	Caillefer Antoine	A	
Malbo	Chassang Jean		Rouches Jean Marie	A	
	Rouches Prosper				
Narnhac	Aldebert Antoine		Delrieu Antoine	A	
Oradour	Cuminat Pierre		Hubert Louis	A	
	Roux Adolphe				
Paulhenc	Béland J Marie		Biron Joseph	A	
	Besson J Baptiste				
Sainte-Marie	Jalabert J Baptiste		Cordesse Jules	A	
S ^t Martiny J. Vigouroux	Ajalbert Eugène		Martiny Pierre	A	
	Loubuer Joseph				
	Canton de Ruines.				
Ruines	Bastide Pierre	A	Gaifier Jean	A	
	Esbrat Jean				
Bourponcles	Estival Marcel		Chazot Guillaume	A	
Beloux	Nicolaux Louis		Pomeyrat Firmin		
Chaliers	Amarger Paul		Roudil Emile		
	Forilladieu Camille				
Chazelles	Chauvel Joseph		Boyer Jean	A	
Clavières	Broncy François		Grégoire Cloris	A	
	Sigier Jean				
Faverolles	Odoul Joachim		Paratias Eugène	A	
	Bigot Étienne				

[illegible]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Aurillac, le 5 octobre 1938.

Le Préfet,



[Handwritten signature in blue ink]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
1	Abel Louis	Conseiller d'arrondissement		
2	Ajalbert Antoine	délégué Breyous		
3	Ajalbert Eugène	d° St Martin s. Vigouroux		
4	Albessard Georges	d° Courpiac		
5	Aldebert Antoine	d° Narnbac		
6	Aldigier Pierre	d° Valjouze		
7	Alleinc Roger	d° Allanche		
8	Allequède Léopold	d° Le Tioulou		
9	Alsac Adrien	d° Loupiac		
10	Alsac Jean	d° St Cernin		
11	Andraud Auguste	d° Chanterelle		
12	Andraud Auguste	d° Marcevat		
13	Andraud Eugène	conseiller arrondissement		
14	André Emile	délégué St Hippolyte		
15	Andrieu Antoine	d° St Chamant		
16	Andrieu Antony	d° Spichon		
17	Andrieu Charles	d° Anglards de Salers		
18	Andrieu Jean Louis	d° St Cernin		
19	Angelvy Henri	d° St Julien de Jordanne		
20	Amagat Louis	d° Valucjols		
21	Amarger Paul	d° Chaliers		
22	Amblard Jean	d° Marcevat		
23	Amilhauud Jean	d° St Clément		
24	Arteil Camille	d° St Bonnet de Condat		
25	Auzouze Jacques	d° Ferrières St Mary		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS		QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
26	Aygueparse	Théodore	Conseiller d'arrondissement		
27	Azemar	Raymond	délégué	Ythac	
28	Babut	Louis	do	Veyrières	
29	Babut	Joël	do	champagnac	
30	Brac	Jules	do	Le Vaulmier	
31	Braduel	Jean	do	La capelle Mescomp	
32	Braduel	Louis	do	Pailherols	
33	Brasfol	Antoine	do	Condat	
34	Branharies	Caliste	do	Rezeils - Roussy -	
35	Brarande	Antoine	do	Ythac	
36	Brarget	Eugène	do	Purat	
37	Brarau	Géraud	do	Sansac - Vignazès	
38	Barthélemy	Alphonse	do	Arnac	
39	Barthomeuf	Alphonse	do	St Mary le Plain	
40	Brasset	Alfred	Conseiller général		
41	Brastid	Edouard	délégué	St Illide	
42	Brastid	Paul	Député		
43	Brastide	Pierre	délégué	Ruines.	
	Branharies	Caliste	do	Rezeils - Roussy -	
44	Brayol	Guillaume	do	Calizat	
45	Beffera	Jules	do	Loupjac	
46	Bregon	Louis	do	St Julien de Joudaure	
47	Belard	J Marie	do	Paulhenc	
48	Belaubie	Baptiste	do	Marcolès	
49	Belaubie	Jean	do	Maurès	
50	Brenoit	Alphonse	do	Sauvat	
51	Bergeron	Antoine	do	St Martin Cantalès	
52	Bergeron	Maurice	do	Anglard. de Salers	
53	Berthet	Emmanuel	do	St Flour Nord	
54	Bresombe	Henri	do	Aurillac	
55	Bresson	Alexis	do	Marchal.	
56	Bresson	Eugène	do	Larcissière	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)			
57	Besson Fernand	Conseiller Général			
58	Besson J Baptiste	délégué Paulhenc			
59	Bigot Gaston	d° Tudefont			
60	Bigot Etienne	d° Taverolles			
61	Boboul JB Henri	d° St Pierre			
62	Bodeveit Michel	d° Escorailles			
63	Boissonade Urbain	d° St Urize			
64	Bonhomme Paul	d° Treix - Anglards			
65	Bonhouye Pierre	d° St Remy & Salers			
66	Bonnafoux Jean	d° Bonnac			
67	Bonyet Jacques	Conseiller d'arrondissement			
68	Bonyetier Felix	délégué Marchastel			
69	Borderie Léon	d° Treix - Anglards			
70	Bordes Louis	d° Siran			
71	Borel François	d° Parvanhac			
72	Borie Louis	d° St Etienne Cantalès			
73	Bouchon Alfred	d° Montgoussier			Election annulée - Remplacé par H. Gainal. n° 577 bis
74	Boudou Armand	d° Colliès			
75	Boudou Germain	d° Senezergues			
76	Bouiges Paul	d° Chalvignac			
77	Boulet Antoine	d° St Pierre			
78	Bourgade Jules	d° St Etienne & Maur			
79	Bousquet Celestin	d° Auriillac			
80	Broussage Felix	d° Auriillac			
81	Brouelot Antoine	d° Valette			
82	Brouelot Eugène	d° St Etienne & Riom			
83	Brouelot Jules	d° Champs			
84	Bouygues Antoine	d° Carlat			
85	Bouygues Antonin	d° Laroquevieille			
86	Bouygues Jean	d° Golech			
87	Boyer Alexandre	d° Ségur			

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
88	Boyer	François	délégué. Chastels. Murat		
89	Boyer	Jean	d° Coudat		
90	Briemont	Pierre	d° Chaudes-Aigues		
91	Briesson	Jean	d° Laurie		
92	Breton	Eugène	d° Antignac		
93	Brial	Jean	d° St Martin Cantales		
94	Broncy	François	d° Clavières		
95	Briot	Friederic	d° St Martin Cantales		
96	Brousse	Louis	d° Maurines		
97	Bru	Barthélémy	d° Cros-de-Roussie		
98	Brugère	Émile	d° Lastie		
99	Brun	François	d° Le Ponteil		
100	Brunel	Henri	Conseiller Général. Sénateur.		
101	Bruffier	Augustin	délégué Antérieux		
102	Cailloy	Fernand	d° Ste Anastasie		
103	Calsac	Émile	d° St Martin Valmeroux		
104	Camboulives	Gabriel	d° Murat		
105	Canal	Joseph	d° Jussac		
106	Canard	François	d° Aurillac		
107	Canet	Alphonse	d° St Sauvy		
108	Capel	Pierre	d° Rouffiac		
109	Carrier	Jean	d° Rouffiac		
110	Castanier	Vincent	d° Roannes-St. Mary		
111	Castel	Paul	d° St Martin Cantales		
112	Catusse	Jean	d° Labrousse		
113	Caumon	Louis	d° Leygnac		
114	Cayre	Friederic	d° St Martin de Mauris		
115	Cazals	Jean Marie	d° Labesserette		
116	Cazab	Noël	Conseiller Général		
117	Cellier	Auguste	d° Lapeyrougue		
118	Cellier	Fernand	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
119	Chabaud Pierre	délégué St Paul 2 ^e Salers		
120	Chalier J Baptiste	d ^o Peyrassé		
121	Chalvignac Richard	Conseiller Général		
122	Chambaron François	délégué Montchamp		
123	Chambaron Louis	Conseiller Général		
124	Chamton Antoine	délégué Ydes		
125	Chamton Pierre	d ^o St Poyet de Salers		
126	Champeil Pierre	Conseiller Général		
127	Chanal Jean	délégué Auillac		
128	Chanson Jacques	d ^o Passiac		
129	Chanson Jean	d ^o Les Lèges.		
130	Chancel Joseph	d ^o Pleaux		
131	Chanut Pierre	d ^o Antignac		
132	Chanut Charles	d ^o Housages		
133	Chapat Louis	Conseiller d'Arrondissement		
134	Chappe Emile	Conseiller d'Arrondissement		
135	Charbonnel Baptiste	délégué Lanobre		
136	Charlanne Pierre	d ^o Jaleyrac		
137	Charles Jules	d ^o Yealich		
138	Charles Pierre	d ^o St Eulalie		
139	Chassagnard Antoine	d ^o Guizac		
140	Chassagne François	d ^o Blanche		
141	Chassaing Charles	d ^o Villédieu		
142	Chassang Jean	d ^o Halbo		
143	Chassang Jean Marie	d ^o Lorciers		
144	Chastaing Louis	d ^o Vieillespesse		
145	Chastang Barthélemy	d ^o Nédiges St Loup.		
146	Chastang Emile	d ^o Cezens		
147	Chastang Jean Marie	Conseiller d'Arrondissement		
148	Chaumeil Zéphirin	délégué Chaussejac		
149	Chaunac Joseph	d ^o St Antoine		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la comL une de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
150	Chauvel Joseph	délégué	Chazelles	
151	Chavagnac Henri	d°	Landeprat	
152	Chaviale Lucile	d°	Mauriac	
153	Chevassus Maurice	d°	Lugarde	
154	Chirrol Arthur	d°	Calizat	
155	Cibiel J Marie	d°	Paulhac	
156	Ciriale Antoine	d°	Chavagnac	
157	Clamagirand Joseph	d°	Laroquebous	
158	Clamagirand Valentin	d°	St Paul des Landes	
159	Clauzet Léon	d°	Frugesac	
160	Clauzet Louis	Conseiller d'arrondissement		
161	Clavel Antoine	délégué	Pragzac	
162	Clary Félix	Conseiller d'arrondissement		
163	Collandre Adolphe	délégué	Marcevat	
164	Combes Jean	d°	Ghtac	
165	Combes Victor	d°	Canavelle	
166	Concasty Alphonse	d°	Arches	
167	Condamiye Germain	d°	Puyet	
168	Confolens Pierre	d°	St Anastasie	
169	Constant Louis	d°	Mauriac	
170	Coustensoua Frédéric	d°	St Constant	
171	Couthe Emile	d°	Mienday	
172	Cornet Pierre	d°	Pradiers.	
173	Cossoul Henri	d°	Nelzie	
174	Costeroste Guillaume	d°	Alleuze	
175	Costerousse Henri	d°	Seriens	
176	Couderc Antoine	d°	Aurillac	
177	Coupeil Paul	d°	Arzac	
178	Cousségal Adieu	d°	Pessières-ls-Bouliès.	
179	Cousségal Antoine	d°	Pessières-ls-Bouliès	
180	Cousson Pierre	d°	Neussargues.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
181	Coutarel J. Baptiste	délégué Louvères		
182	Coutarel Lion Pierre	conseiller d'arrondissement		
183	Coutel Antoine	délégué Coren		
184	Crautelle Paul	d° Ladinhac		
185	Cuminal Pierre	d° Oradour		
186	Cussac Eugène	d° Roffiac		
187	Cussac Louis-Antoine	d° Joursac		
188	Dabertaud Robert	d° St Christophe		
189	Fagot Sylvain	d° Sauvat		
190	Falbac Antoine	d° Ouzf.		
191	Fales Marcelin	d° Velzic		
192	Falmas Joseph	d° Chanterelles		
193	Fapeyron Louis Hippolyte	d° Barriac		
194	Darnis Lion	d° St Hilde		
195	Gaude Gabriel	d° St Flour		
196	Gauzet Lion	d° Suzers		
197	Gauzier Louis	conseiller général - Linaux		
198	Gechambie Michel	délégué St Amant		
199	Gelardre Antoine	d° Nézac		
200	Gelcelier Jean	d° Loubareuse		
201	Gelchi Raymond	d° St Simon		
202	Gelcher François	d° Laveissenet		
203	Gelfraissy Bernard	d° Alby		
204	Gelpostal Jules	d° Puyet		
205	Gellac Antonin	d° St Saturnin		
206	Gellac Maurice	d° Tienne		
207	Gelmas Elie	d° Colpines		
208	Gelmas Pierre	d° St Marc		
209	Gelorme Guillaume	d° Nabies		
210	Gelpench Louis	d° St Etienne & Rion		
211	Gelpench Pierre	d° Saignes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la comm. une de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaque des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
212	Felpirou Jean	délégué	Cézans	
213	Felpuech Baptiste	do	Ladinhae	
214	Felserieys Claude	do	Arpajon	
215	Felsuc Claude	do	Marignat	
216	Felzanges Lucide	do	oups	
217	Fephix François	do	Yassiac	
218	Fesprats Antoine	do	St Jacques	
219	Fesclaux Jean	Conseiller d'arrondissement		
220	Festruels Henri	do	Haur	
221	Fevèze Jean	do	Peyrusse	
222	Fexpert Félix	do	Condat	
223	Fomerque Bertrand	do	Haur	
224	Fouhet Gustave	do	Yallet	
225	Fufayet André	do	Mauriac	
226	Fufayet Félix	do	Mauriac	
227	Fufour Odilon	do	St Flour	
228	Fumas Emile	do	Caroguchon	
229	Fumas Jean	do	La Housselle	
230	Fumas Edouard	Conseiller d'arrondissement		
231	Fumas Jean	délégué	à Monteil	
232	Fupallut Emile	do	Furat	
233	Furand Emile	do	Neuville	
234	Fusbat Jean	do	Ruiges	
235	Fuspinasse Emile	do	Yadic	
236	Festablie Gabriel	do	Girgols	
237	Festère Jules	do	Ydes	
238	Festival Marcel	do	Mourmoncles	
238	Festorgues Antoine	do	Riom-ès-Montagnes	
240	Fabre Gerand	do	Caroguvicille	
241	Fabre Jean	do	St Etienne-de-Carlant	
242	Fabre Joseph	do	Mauriac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
243	Fabriques Jean	délégué Crandelles		
244	Farges Jean	do St Just		
245	Farradesche Jules	conseiller d'arrondissement		
246	Fau François	délégué La Sigalinière		
247	Fau Louis	do Quézac		
248	Fenies Antoine	do Salers		
249	Fernand Albert	do Joursac		
250	Fetoux Nicolas	do Polminhac		
251	Fialip Alexandre	do Holidès		
252	Flagel Félix	do St Bonnet de Condat		
253	Fleys Lion	do St Ilde		
254	Fontaine Antoine	do Murat		
255	Fontanier Lion	do Lieutades		
256	Fontailles Henri	do St Avandier		
257	Fontailles Marc	conseiller général		
258	Fourilladiès Camille	délégué Chaliers		
259	Fourilladiès Edouard	do Nabres		
260	Fouryet Henri	do Yauriac		
261	Fournier Joseph	do Penefort		
262	Gaillard Augustin	do Fontanges		
263	Gaillard Pierre	do St Christophe		
264	Galery Joseph	do Arpajon		
265	Galeries Paul	do Maur		
266	Gamel Paul	do Goleth		
267	Gardes Joseph	do Vézac		
268	Gastal Jean	do Labrousse		
269	Gatiniol François	do Ydes		
270	Gazal Joanyès	do St Cirq de Jordanne		
271	Gazel Jean	do Audelat		
272	Gendrie Eugène	do Le St Jean		
273	Gendrie Jean	do Espinasse		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
				Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
274	Gendre Jules	délégué	Marzenat		
275	Gerbaud Antoine	do	Naucelles		
276	Gibert André	do	Le Talgoux		
277	Gibert François	do	St Pulat		
278	Gineste Albert	do	Auillac		
279	Gineste Antoine	do	Ydes		
280	Gineste Gaston	do	Chaussegat		
281	Gizolme Gideon	do	Vic-sur-Cère		
282	Gondal Pierre	do	Licetades		
283	Goutal Ernest	do	Calviyet		
284	Grasset A. J. Baptiste	do	Glénat		
285	Gréze Ernest	do	St Mary le Plain		
286	Gréze Jean	do	Alleuze		
287	Gréze Joseph	do	St Flour		
288	Gréze Pierre	Conseiller d'arrondissement			
289	Griffol Alphonse	délégué	Trugeac		
290	Guibert Benoît	do	St Cirgues St-Martin		
291	Guille Francis	Conseiller d'arrondissement			
292	Herault Polycarpe	délégué	St Puy		
293	Hivernat Marcel	do	Cussac		
294	Izoulet Pierre	do	Cayrols		
295	Jabiol Maurice	Conseiller Général			
296	Jalabert J. Baptiste	délégué	St Marie		
297	Jaulhac Antoine	do	St Julien de Souzac		
298	Jouve Elie	do	Brignac		
299	Guillard Louis	do	Canobre		
300	Julhe Louis	do	St Flour		
301	Laborde Jean	do	Stirac		
302	Labro Germain	do	Vezels-Roussy		
303	Lac Louis	do	Boisset		
304	Lacambre Pierre	do	Cyprien		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)			
305	Lacombe Alexandre	délégué	Montbrunat		
306	Lacoste Pierre	do	Arpajon		
307	Ladoux Guillaume	do	Carlat		
308	Lafarge Alexis	do	St Vincent		
309	Lafarge Edouard	do	Brizac		
310	Lafarge Henri	do	Cheylade		
311	Laisale Frédéric	do	Boisset		
312	Lalis François	do	Champs		
313	Lamartinière Antonin	do	Pers		
314	Lambert Jean	Conseiller Général			
315	Lamoureux Pierre	délégué	Salers		
316	Landes René	do	Hévillevie		
317	Laparra Adrien	do	Jussac		
318	Laparra Antoine	Conseiller d'Arrondissement			
319	Laparra Charles	délégué	Saussac de Harouville	Cuminige Antonin.	
320	Lapeyre Joseph	do	St Arques de Galbert		
321	Lapeyre Abel	do	Le Tau		
322	Lapeyre Auguste	do	St Chamant		
323	Laplagne Henri	do	Auvillac		
324	Laporte Antoine	do	Fontboudif		
325	Lauibe Henri	do	Auvillac		
326	Laroussinière Guillaume	do	Giron de Harou		
327	Laroussinière Pierre	do	Leucamp		
328	Larroumets Audee	Conseiller Général.			
329	Larroumets Antoine	délégué	Reilhac		
330	Laumier Raoul	do	Chalignargues		
331	Laumond Adolphe	do	Riom		
332	Laurichesse Joseph	do	Auzers		
333	Lavergne Louis	do	Hauris		
334	Lavergne René	do	Le Talgoux		
335	Lemmet Gustave	do	Lugarde		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
336	Lestrade Baptiste	délégué St Simon		
337	Limousy Gerand	do Parlay		
337	Loubières Joseph	do Cassaniouze		
339	Lours Raoul	do Allanche		
340	Loussert Jean	do Brezons		
341	Mage Jean	do Houtgreleix		
342	Magnaudet Antoine	do Champagnac les Higes.		
343	Magne Pierre	do Lascelles		
344	Malarange Emile	do Pleaux		
345	Halassagne Edouard	do Hurat		
346	Halassagne Steune	do Le Vigean		
347	Halassagne Felix	do Anglard. de Sakerd.		
348	Halbec Hugues	do Collandres		
349	Hallet Celestin	do Nèze	Raoul Pierre.	M. Hallet Celestin. Décédé.
350	Hallet Firmin	do Apchon		
351	Hallet Louis	do Neuvéglise		
352	Hallet Louis	Conseiller Général		
353	Malpel Louis	délégué Moutsalvy		
354	Halvezin Felix	do Moutsalvy		
355	Manhès Jean	do St Jacques des Blats.		
356	Manhès Léon	do Mandailles		
357	Maniaval Léon	do Leynhac		
358	Marche Emile	do Brasnignac		
359	Margerit Pierre	do Virargues		
360	Marmonteil Turand	do Nebiet		
361	Martiny Auguste	do Valucjols		
362	Martiny Joseph	do Leucamp.		
363	Martoux Jules	do Risom		
364	Marty Jean	do Bourgenire		
365	Mas Joseph.	Conseiller d'arrondissement		
366	Mathieu Antoine	délégué G. Vaulmier		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
367	Mathieu Joseph	Conseiller d'arrondissement		
368	Mathieu Henri	délégué Collaudes		
369	Maurel Jean	d° Sausac de Harmande		
370	Maury Albert	d° Junhac		
371	Mazard Firmin	d° Ric-sur-Cère		
372	Maziol Edgard	d° Fourjou		
373	Menardie Jean	d° Riomy et Frétagues		
374	Mercadier Paul	d° Crandelles		
375	Merle Jean	d° Auriac - St-Jean		
376	Meynial Adrien	d° Soumignac		
377	Meynial Martin	d° Arches		
378	Mifoule Jean	d° Larcissière		
379	Millot Paul	d° Soulagues		
380	Miquel Sylvain	d° St-Sauveur de Haute		
381	Mizoule Théodore	d° St-Georges		
382	Moisset Eugène	Conseiller d'arrondissement		
383	Moisset Henri	d° St-Urcize		
384	Molénat Albert	d° Fourjou		
385	Molénat Emile	d° Tournoulès		
386	Moles Alphonse	d° Harmande		
387	Montoisie Armand	d° Saint-Sauvy		
388	Mouier Edmond	Conseiller général		
389	Mouier François	délégué St-Hippolyte		
390	Moureyse Louisaint	d° St-Maurice		
391	Mous Elieure	d° Parlay		
392	Monteil Antoine	Conseiller d'arrondissement		
393	Monteil Louis	délégué Valette		
394	Monteil Pierre	d° Pailharols		
395	Mortel Maurice	député		
396	Moutoursy Jean	délégué Junhac		
397	Mourayre Alexandre	d° Golompize		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
398	Nicolas Joseph	délégué Chalinargues		
399	Nicolas Louis	d° la Chapelle d'Alagnon		
400	Nicolaux Louis	d° Celoux		
401	Nigou Antoine	conseiller d'arrondissement		
402	Niocel Edouard	délégué Elssel		
403	Nozières Raymond	d° St Victor		
404	Orcaire Joseph	d° Vèze		
405	Orceyre Jules	d° la Chapelle Laurent		
406	Odoul Joachim	d° Taverolles		
407	Pagès Jean	d° St Poucy.		
408	Pagès Joseph	d° Cros de Ronnesque		
409	Palis Louis	d° St Etienne de Yans		
410	Papou Simon	d° Trémouille		
411	Paray Emmanuel	d° Coubarousse		
412	Parlier Léon	Conseiller Général		
413	Parra Lucile	délégué St Constant		
414	Parra Pierre	Conseiller d'arrondissement		
415	Passefonds Julien	délégué Polwinhac		
416	Pélessier Jean	Conseiller d'arrondissement		
417	Peschaud Hector	Conseiller Général		
418	Peyrac Lucile	délégué Tourmaic		
419	Peythieu Louis	d° Fourmages		
420	Peythieu Pierre	d° Ydes		
421	Pigot Edmond	d° Henet		
422	Pinchinat François	d° Bernols.		
423	Piron Eugène	d° Liviers		
424	Pissavy Robert	d° Celles		
425	Pons Casimir	d° Celles		
426	Pons Elie	d° Bredous		
427	Pontié Léon	d° Cayrols		
428	Portal Laurent	d° St Just		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
429	Potard Antoine	délégué Rouzière		
430	Poudoux Jean	d° St Flour		
431	Poudoux Romain	d° St Bourges & Salers		
432	Pouget J Baptiste	d° Champagnac. G. H. ges		
433	Poux Pierre	d° Ayrens		
434	Prat Antoine	d° Ydes		
435	Prat Barthélemy	d° Roffiac		
436	Prat Fernand	d° Teniers St Mary		
437	Prat Germain	d° Lafeuillade. en. H. ge		
438	Prat Justiz	d° Linzeuques		
439	Prat Sylvain	d° Arpajoy		
440	Piezat Raymond	d° Laspell. Vic. camp.		
441	Puech Giraud	d° Roannes St Mary		
442	Puech Joseph	d° Calrinet		
443	Rabbe Pierre	d° Bredous		
444	Ramond Félix	d° Arpajoy.		
445	Rancinangue Benoit	d° Cros de Montreuil		
446	Ravanel Jean	d° Quezac		
447	Raynaud Louis	d° Lavastrie		
448	Rayrolles Raoul	conseiller général		
449	Rebeyrolles Ferdinand	délégué Tessins & Coust		
450	Réol Adrien	d° St Georges		
451	Resche Jean	d° Rezenlières		
452	Reynal Joseph	d° Saignes		
453	Ribeyre Lucien	d° Golompize		
454	Rigal Jean	conseiller d'arrondissement		
455	Rigal Jean	délégué Gourdies		
456	Rispal Léon	d° Vic. sur Cère		
457	Robert Louis	d° Aurillac		
458	Robert Zacharie	conseiller d'arrondissement		
459	Roche Antoine	délégué St Martin Valmeroux		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
460	Roche Edouard	délégué Laurie		
461	Roche Ernest	do Audelat		
462	Roche Louis	do Jaleyrac		
463	Rochemontoux de. Guy	do Cheylade		
464	Rochette de la. Alfred	do La Chapelle Laurent		
465	Rochette Louis	do Charvensac		
466	Rodier Léon	do St Flour		
467	Rolland Ernest	do Salers		
468	Rolland Joseph	do St Bonnet de Salers		
469	Roques Justizy	do Pers		
470	Rouches Prosper	do Halbo		
471	Rouchy Adolphe	do Rion, es. Montagne		
472	Rouchy Antoine	do St Projet de Salers		
473	Roudrigues Louis	Conseiller Général		
474	Rouire Joseph	délégué Vieillespère		
475	Roux Adolphe	do Oradour		
476	Roux Jean	do Montboudif	Gissandier Sébastien	
477	Roux Joseph	do Villedieu		
478	Roux Jules	do Maurt		
479	Sabatier Charles	do Vedrines St Loup.		
480	Sabatier Edouard	do Murat		
481	Sabatier Lucie	do Bouyac		
482	Sabatier Léon	Conseiller d'arrondissement		
483	Sabatier Géraud	délégué Bradailliac		
484	Sallat Antoine	do. Bienevit		
485	Sallard Léon	Conseiller d'arrondissement		
486	Santoire Henri	délégué Condat		
487	Sanauste de Heulhies P. de	do La Chapelle del. Trays		
488	Sanauste de Heulhies Paul	do St Gerous.		
489	Santarel Joannis	do Lascelles		
490	Seguin Jean	do Heunangues Heunac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
491.	Leguy François	délégué : Puyrac l'église		
492.	Lenaud Edouard	1° St Paul & lalets.		
493.	Lezequer Louis	1° Marcotès		
494.	Leuilhes Pierre	1° Boisset		
495.	Leure Jean	1° Coudat		
496.	Leure Jean	1° Créouville		
497.	Lervaire Henri	1° Coudat		
498.	Lervant Henri	1° Angland, de St Flour		
499.	Limoy Justiz	1° Vitrac		
500.	Lolignac Jules	Conseiller d'arrondissement		
501.	Loubier Joseph	1° St Paul. s. rigoureux		
502.	Louillard Jean	1° Chaudesaigues		
503.	Louqual Antoine	1° St Mamet		
504.	Loulier Antoine	1° Hentzière		
505.	Lujet Emile	1° Marchastel		
506.	Baillefer Lion	1° Lacapelle Barès		
507.	Balandier Fernand	Député		
508.	Balandier Georges	délégué Chabrignac		
509.	Balandier Pierre	Conseiller d'arrondissement		
510.	Cardif Henri	délégué Chiezac		
511.	Caurand Pierre	1° Fontvert		
512.	Ceissiedre Alexandre	Conseiller d'arrondissement		
513.	Ceissiedre Jean Grille	délégué Razeade		
514.	Cerisse Antonin	1° Jou-sous-Monjou		
515.	Ceulière Joseph	1° Cassaniouze		
516.	Chéron Jean	1° St Martial	Gardelle Pierre.	
517.	Chiolero Louis	1° St Flour		
518.	Chioloy Eugène	1° Lavastie		
519.	Cible Antoine	1° Riou. s. Fontagnac		
520.	Cirabi Paul	1° Glénat		
521.	Coire Joseph	1° Mandailles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
522	Cour. d'la. Paul	délégué Fontanges		
523	Cournadre Arsène	do Canobie		
524	Cournadre Félix	do St Saturnin		
525	Cournadre Jules	do Marchal		
526	Cournadre Pierre	do Marcenat		
527	Courtoulou Antoine	do Raulhac		
528	Courtoulou Jean	do St Cerny		
529	Couzyer Pierre	do Neureglise		
530	Couzet Jean	do Massiac		
531	Coyre Jean	do Espajon		
532	Cremoulère Marcel	do St Arques & Jordanne		
533	Crepas Auguste	do Aurillac		
534	Cyranier Marcel	Conseiller d'arrondissement		
535	Urgon Louis	Conseiller d'arrondissement		
536	Else Jean	délégué Chizac		
537	Else Paul	do Jou. d. Hamon.		
538	Vaisade Pierre	do Raulhac		
539	Vaisade Pierre	do La Limitat		
540	Vaisade Antoine	do St Rémy de Landesaigues		
541	Vaisier Jean	do Champ		
542	Valadou Louis	do Soumégoux		
543	Valette Louis	do Jabuy		
544	Vallet Lucien	do Aurillac		
545	Vandrand Léon	do Leyranc		
546	Vassal Camille	do L. Feryes	Chauvet Alphonse	
547	Vaur Joseph	do St Hamet		
548	Ventadour Hubert	do Alby		
549	Ventaloy Julien	do Figuer		
550	Verdier Antoine	do Raulhac		
551	Verdier Joseph	do Yenet		
552	Verdier Marcel	do Beaulieu		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
553	Vendier Marcel	délégué Nebet		
554	Vergne Antoine	délégué Brasnignac		
555	Vergne Suite	1 ^o Siray		
556	Verneyre Albert	1 ^o Lavignac		
557	Vert Jules	1 ^o St Flour		
558	Veschambe Suite	1 ^o le Claux		
559	Veschambe Jean	1 ^o le claux		
560	Veyrie Louis	1 ^o Laroquebrun		
561	Veyron Jean	1 ^o Chanet		
562	Veyssière Pierre	1 ^o la Gousclie		
563	Vialard Pierre	1 ^o Bea. Virges		
564	Vialard Paul	1 ^o Dieune		
565	Viallard Antoine	Conseiller d'arrondissement		
566	Vierzon Jules	délégué Cros & Pontreux		
567	Vidal Albert	Conseiller d'arrondissement		
568	Vidal Suite	Conseiller Général		
569	Vidal Jean	délégué Menet		
570	Vidal Léon	Conseiller d'arrondissement		
571	Vigier Camille	délégué Trizac		
572	Vigier Suite	1 ^o Pradiers		
573	Vigier Jean	1 ^o Clavières		
574	Vigouroux Louis	1 ^o Chaudesaigues		
575	Vinial Jean	Conseiller d'arrondissement		
576	Viole Jean	délégué Pleaux		
577	Volpilhac Joseph	délégué St Paul des Landes		
577 bis	Vainial René	délégué Montgreleix		

En remplacement de Boucheron
n° 73-
dont l'élection a été annulée

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Aurillac*, le *5 octobre* 1938.

Le Préfet,



[Handwritten signature]

DÉPARTEMENT
du *Cantal*

Pièce n° 3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE

(N° *1* A *300* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

Nombre d'Electeurs = 299

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abel Louis conseiller d'arrondissement					
2	Albert Antoine délégué Pezons.					
3	Albert Eugène délégué St Martin sous Vigouroux					
4	Albessard Georges délégué Courpiac					
5	Aldebert Antoine délégué Garniac					
6	Aldigier Pierre délégué Saljouze					
7	Alhine Roger délégué Allanche					
8	Alleguède Léopold délégué Le Trivoult					
9	Alsac Adrien délégué Loupjac					
10	Alsac Jean délégué St Gerpin					
11	Andraud Auguste délégué Chanterelle					
12	Andraud Auguste délégué Marcepat					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Andraud Eugène conseiller d'arrondissement					
14	André Emile délégué St Hippolyte					
15	Andrieu Antoine délégué St Chamant					
16	Andrieu Antony délégué Apchon					
17	Andrieu Charles délégué Anglands de Salers.					
18	Andrieu Jean (Expert) délégué St Cernin					
19	Angelvy Henri délégué St Julien de Jordanne					
20	Amagat Louis délégué Valuéjols					
21	Amarger Paul délégué Chaliers					
22	Amblard Jean délégué Marcevat					
23	Amilhaut Jean délégué St Clément					
24	Arteil Camille délégué St Bonnet de Condac					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Aurouze Jacques délégué Fenières - St. Mary.					
26	Agueparse Théodore Conseiller d'arrondissement					
27	Azemar Raymond délégué Utrac					
28	Babut Louis délégué Seyrières					
29	Babut Joël délégué Champagnac					
30	Brac Jules délégué Le Saulmier					
31	Braduel Jean délégué Lacapelle - Siescamp					
32	Braduel Louis délégué Lailherols					
33	Brasail Antonin délégué Condat					
34	Bankares Calixte délégué Hézels - Roussy.					
35	Barande Antoine délégué Utrac					
36	Brayet Eugène délégué Murat					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Szarran Géraud délégué Lansac - Steinages.					
38	Barthélemy Alphonse délégué Anac -					
39	Barthomeuf Alphonse délégué St Mary-le Plain					
40	Basset Alfred conseiller général					
41	Bastid Edouard délégué St Fllide					
42	Bastid Paul Député					
43	Bastide Pierre délégué Bruiges.					
44	Brayol Guillaume délégué Calizat					
45	Breffera Jules délégué Loupjac					
46	Bregon Louis délégué St Julien de Jordanne					
47	Belard J. Marie délégué Paulhenc					
48	Belaubie Baptiste délégué Marcoles					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Belaubre Jean délégué Mauris					
50	Benoit Alphonse délégué Sauvat					
51	Bergeron Antoine délégué St Martin Cantales					
52	Bergeron Maurice délégué Anglards de Salers.					
53	Berthet Emmanuel délégué St Flour -					
54	Besombe Henri délégué Furillac					
55	Besson Alexis délégué Marchal					
56	Besson Eugène délégué Laveissière					
57	Besson Fernand conseiller Général					
58	Besson J. Baptiste délégué Pauthenc					
59	Migot Gaston délégué Fudefont					
60	Migot Etienne délégué Faverolles					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Boboul J.B. Henri délégué St Pierre					
62	Bordeveit Michel délégué Escorailles					
63	Bouissonade Urbain délégué St Urize					
64	Bouhomme Paul délégué Fieix - Anglards					
65	Bouhomme Pierre délégué St Rémy de Salers					
66	Bouyafoux Jean délégué Bonnac					
67	Bouquet Jacques Conseiller d'arrondissement					
68	Bouquetier Félix délégué Marchastel					
69	Bouderie Lion délégué Fieix - Anglards					
70	Bordes Louis délégué Siran					
71	Borel François délégué Marmanhac					
72	Borie Louis délégué St Etienne - Cantalès					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boucheron Alfred délégué Montgrieux					Election annulée. Remplacé par M. Mainval Regé no 577 bis
74	Boudou Armand délégué Collières					
75	Boudou Germain délégué Senezerques					
76	Bouiges Paul délégué Chalrignac					
77	Boulet Antoine délégué St Pierre					
78	Bourgade Jules délégué St Pierre de Hauts					
79	Bousquet Césaire délégué Aurillac					
80	Boussuge Felix délégué Aurillac					
81	Bouvelot Antoine délégué Salette					
82	Bouvelot Eugène délégué St Etienne de Rom					
83	Bouvelot Jules délégué Champs					
84	Bouygues Antoine délégué Carlat					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Bouygues Antonin délégué Laroquerieille					
86	Bouygues Jean délégué Golet					
87	Boyer Alexandre délégué Séjour					
88	Boyer François délégué Chastel. sur. Murat					
89	Boyer Jean délégué Condat					
90	Briemont Pierre délégué Chaudes. Aigues					
91	Bresson Jean délégué Laurie					
92	Breton Eugène délégué Antignac					
93	Brial Jean délégué St. Lantim Cantalès					
94	Broncy François délégué Clavières					
95	Bros Frédéric délégué St. Lantim Cantalès					
96	Brousse Louis délégué Maurines					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Bou Barthélemy délégué Cros-de-Ronesque					
98	Bugère Emile délégué Lastic					
99	Brun François délégué Le Monteil					
100	Brunel Henri Conseiller Général - Sénateur -					
101.	Buffier Augustin délégué Antérieux					
102	Bailloy Fernand délégué St Anastasie					
103	Balsac Emile délégué St Martin Salmeroux					
104	Bamboulives Gabriel délégué Murat					
105	Canal Joseph délégué Jussac					
106	Canard François délégué Auriillac					
107	Canet Alphonse délégué St Laury					
108	Capel Pierre délégué - Rouffiac -					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Canier Jean délégué Rouffiac					
110	Castanier Vincent délégué Roannes. St Mary					
111	Castel Paul délégué St Martin Cantales					
112	Catusse Jean délégué Labrousse					
113	Caumon Louis délégué Leynhac					
114	Cayre Frédéric délégué St Lantier-de-Maur					
115	Cazals Jean-Marie délégué Labesserette					
116	Cazals Noël Conseiller Général					
117	Cellier Auguste délégué Lapeyrugue					
118	Cellier Fernand conseiller Général					
119	Chabaud Pierre délégué St Paul de Salers					
120	Chalier J Baptiste délégué Peyrusse					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121.	Chalvignac Richard Conseiller Général					
122.	Chambaron François délégué Montchamp					
123.	Chambaron Louis Conseiller Général					
124.	Chambon Antoine délégué Gdes					
125.	Chambon Pierre délégué St Projet de Salers					
126.	Champeil Pierre Conseiller Général					
127.	Chanat Jean délégué Aurillac					
128.	Chanat Jacques délégué Massiac					
129.	Chanat Jean délégué Les Bèrnes					
130.	Chancel Joseph délégué Pleaux					
131.	Chanut Pierre délégué Aurillac					
132.	Chanut Charles délégué Moussages					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Chapat Louis Conseiller d'arrondissement					
134	Chappe Emile Conseiller d'arrondissement					
135	Charbonnel Baptiste délégué Lanobre					
136	Charlange Pierre délégué Jaleyrac					
137	Charles Jules délégué Meallet					
138	Charles Pierre délégué St Eulalie					
139	Chassagnard Antoine délégué Crizac					
140	Chassagne François délégué Allanche					
141	Chassaing Charles délégué Stilledieu					
142	Chassang Jean délégué Malbo					
143	Chassang Jean Marie délégué Lorcières					
144	Chastaing Louis délégué Stillespesse					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Chastang Barthélemy délégué Vedriqes. St Loup.					
146	Chastang Emile délégué Cézens					
147	Chastang J. Marie Conseiller d'arrondissement					
148	Chaumeil Zéphirin délégué Chaussejac					
149	Chaumac Joseph délégué St Antoine					
150	Chauvel Joseph délégué Chazelles					
151	Chavagnac Henri délégué Landeyrat					
152	Chaviale Emile délégué Mauriac					
153	Chetassus Maurice délégué Lugarde					
154	Chirrol Arthur délégué Calizat					
155	Cibiel J. Marie délégué Paulhac					
156	Cisiale Antoine délégué Chavagnac-					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Clamagirand Joseph délégué Laroquebrou					
158	Clamagirand Salentin délégué St Paul des Landes					
159	Clauzet Léon délégué Gungeac					
160	Clauzet Louis conseiller d'arrondissement					
161	Clavel Antonin délégué Brageac	?				
162	Clary Félix conseiller d'arrondissement					
163	Collandre Adolphe délégué Marenat					
164	Combes Jean délégué Ghaac					
165	Combes Victor délégué Canavelle					
166	Concasty Alphonse délégué Arches					
167	Condaminze Germain délégué Punet					
168	Confolens Pierre délégué Ste Anastasie					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
169	Constant Louis délégué Mauriac					
170	Constensoua Frédéric délégué St Constant					
171	Bouthe Emile délégué Menday					
172	Cornet Pierre délégué Pradiers					
173	Cossou Henri délégué Sélzie					
174	Costeroste Guillaume délégué Auzer					
175	Costerousse Henri délégué Seriers					
176	Coudere Antoine délégué Aurillac					
177	Coupeil Paul délégué Arnac					
178	Coussigal Adrien délégué Essieu-ls-Boulès					
179	Cousségat Antoine délégué Essieu-ls-Boulès					
180	Couston Pierre délégué Poussargues					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181.	Coutarel J. Baptiste délégué Lorcières					
182	Coutarel Léon Pierre Conseiller d'arrondissement					
183	Coutel Antoine délégué Coren					
184	Crantelle Paul délégué Ladinhac					
185	Curnigal Pierre délégué Oradour					
186	Cussac Eugène délégué Roffiac					
187	Cussac Louis Antoine délégué Joursac					
188	Dabertuand Robert délégué St Christophe					
189	Dagot Sylvain délégué Laurat					
190	Dalbac Antoine délégué Ompe					
191.	Dalès Marcelin délégué Vélzie					
192	Dalmas Joseph délégué Chanterelles					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Gapeyron Soumis Hippolyte délégué Barriac					
194	Garnis Léon délégué St Hilde					
195	Gaude Gabriel délégué St Flour					
196	Gauzet Léon délégué Guzers.					
197	Gauzier Louis Conseiller Général Sénateur.					
198	Dechambre Michel délégué St Aurand					
199	Delarue Antoine délégué Vézac					
200	Delcelier Jean délégué Loubareze					
201	Delché Raymond délégué St Simon					
202	Delcher François délégué Laveissere					
203	Delfrassy Bernard délégué Ally					
204	Delpostal Jules délégué Prunet					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Jellac Antonin délégué St Saturnin					
206	Jellac Maurice délégué Gienye					
207	Jelmas Elie délégué Colliques					
208	Jelmas Pierre délégué St Marc					
209	Jelorme Guillaume délégué Fabres					
210	Jelpeuch Louis délégué St Etienne de Rion					
211	Jelpeuch Pierre délégué Saignes					
212	Jelpiou Jean délégué Bezons					
213	Jelpuech Baptiste délégué Ladinhac					
214	Jelserieux Claude délégué Arpajon					
215	Jelouc Claude délégué Marcevat					
216	Jelzangles Amédée délégué - Ompt.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Pephaie François délégué Mauriac					
218	Besprats Antoine délégué St Jacques					
219	Besclaux Jean Conseiller d'arrondissement					
220	Bestuels Henri délégué Mauriac					
221	Bevère Jean délégué Peyrusse					
222	Bexpert Félix délégué Condat					
223	Bomerque Bertrand délégué Mauriac					
224	Bouhet Gustave délégué Mallat					
225	Bufayet André délégué Mauriac					
226	Bufayet Félix délégué Mauriac					
227	Bufour Odilon délégué St Flour					
228	Bumas Emile délégué Laroquebrou.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Dumas Jean délégué La Mousellie					
230	Dumas Edouard Conseiller d'arrondissement					
231	Dumas Jean délégué Le Monteil					
232	Dupallut Emile délégué Murat					
233	Durand Emile délégué Neuvéglise					
234	Esbrat Jean délégué Ruiges					
235	Espinasse Emile délégué Madié					
236	Establie Gabriel délégué Girgols					
237	Estère Jules délégué Gdes					
238	Estival Marcel délégué Sourponcles					
239	Estorques Antoine délégué Riom-es-Montagnes					
240	Fabre Géraud délégué Laroquevieille					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241.	Fabre Jean délégué St Etienne de Carlat					
242	Fabre Joseph délégué Mauriac					
243	Fabriques Jean délégué Grandelles					
244	Farges Jean délégué St Just					
245	Fanadesche Jules Conseiller d'arrondissement					
246	Fau François délégué La Segalassière					
247	Fau Louis délégué Quezac					
248	Ferrière Antoine délégué Salers					
249	Ferrand Albert délégué Joursac					
250	Fetoux Nicolas délégué Polminhac					
251	Fialip Alexandre délégué Molèdes					
252	Flagel Félix délégué St Georges de Condat					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Fleys Léon délégué St Illide					
254	Fontaine Antoine délégué Murat					
255	Fontanier Léon délégué Lientadès					
256	Fontailles Henri délégué St Amandin.					
257	Fontailles Marc Conseiller Général					
258	Fouilladiou Camille délégué Chaliers -					
259	Fouilladiou Edouard délégué Nabres					
260	Fournet Henri délégué Mauriac					
261	Fournier Joseph délégué Pienefort					
262	Gaillard Augustin délégué Fontanges					
263	Gaillard Pierre délégué St Christophe					
264	Galery Joseph délégué Arpajon					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Galeries Paul délégué Haur.					
266	Gamel Paul délégué Golet					
267	Gardes Joseph délégué Sézac					
268	Gastal Jean délégué Labrousse					
269	Gatignol François délégué Gides					
270	Gazal Joannès délégué St Cirq de Joudanpe					
271	Gazel Jean délégué Andelat					
272	Gendrie Eugène délégué Le Nigean					
273	Gendrie Jean délégué Espinasse					
274	Gendrie Jules délégué Harcepat					
275	Gerbaud Antoine délégué Pauzelles					
276	Gibert André délégué Le Falgoux					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Gibert François délégué St Eulalie					
278	Gineste Albert délégué Auvillac					
279	Gineste Antoine délégué Gdes					
280	Gineste Gaston délégué Chaussejac					
281	Gizolme Gédion délégué Vic-sur-Bère					
282	Gondal Pierre délégué Lieutades					
283	Goutal Ernest délégué Calvinech					
284	Grassec A. Jean Baptiste. délégué Glénab					
285	Grèze Ernest délégué St Mary le Plain					
286	Grèze Jean délégué Alenze					
287	Grèze Joseph délégué St Flour					
288	Grèze Pierre Conseiller d'arrondissement					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Griffol Alphonse délégué Brugéac					
290	Guibert Benoît délégué St Cirques de Galbert					
291	Guille Francis Conseiller d'arrondissement					
292	Héran Polycarpe délégué St Poncey					
293	Hivergat Marcel délégué Bussac					
294	Izoulet Pierre délégué Cayrols					
295	Jabirol Maurice Conseiller Général					
296	Jalabert J Baptiste délégué St Marie					
297	Jaulhac Antoine délégué St Julien de Toursac					
298	Jouve Elie délégué Brignac					
299	Juillard Louis délégué Lanobre					
300	Julbe Louis délégué St Flour					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à trois cents électeurs.

A Aurillac

, le 19 octobre 1938.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent quatre vingt dix neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin
1^{er} id. 2nd id. 3rd Deux Cent quatre vingt dix Vingt le 2^e idem.
1^{er} id. 2nd id. 3rd Deux Cent quatre vingt dix Vingt le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

1^{er} Tour Mert

2nd Tour Mert

3^e Tour Mert

Dechaux

Dechaux
Dechaux

Dechaux
Dechaux

Dechaux

Dechaux

Dechaux
Dechaux

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE

(N° 301 à 577^{bis} DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

Nombre d'Électeurs = 278

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Laborde Jean Délégué Ytrac					
302	Lacroix Germain Délégué Jézels - Roussy					
303	Lac Louis Délégué Boisset					
304	Lacambre Pierre Délégué Azyens					
305	Lacombe Alexandre Délégué Montmarat					
306	Lacoste Pierre Délégué Azyens					
307	Ladoux Guillaume Délégué Carlat					
308	Lafarge Alexis Délégué St Vincent					
309	Lafarge Edouard Délégué Luzac					
310	Lafarge Henri Délégué Cheyrolle					
311	Laissek Jean Délégué Boisset					
312	Lalis François Délégué Champs					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Lamartinière Antoine Délégué Pers					
314	Lambert Jean Conseiller Général					
315	Lamoureux René Délégué Salers.					
316	Landes René Délégué Yverville					
317	Laparra Adrien Délégué Jussac					
318	Laparra Antoine Conseiller d'arrondissement					
319	Laparra Charles Délégué Sausac-de-Marniesse	Cuminge Antonin suppléant				en remplacement de M. Laparra Charles empêché
320	Lapeyre Joseph Délégué St-Etienne-de-Malbert					
321	Lapeyre Abel Délégué Le Fau					
322	Lapeyre Auguste Délégué St-Chamant					
323	Laplague Henri Délégué Aurillac					
324	Laporte Antoine Délégué Montboudif					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Saribe Henri Délégué Amillac					
326	Saroussinie Guillaume Délégué Grou-de-Mamou					
327	Saroussinie Pierre Délégué Leucamp					
328	Sarroumets Amédée Conseiller Général					
329	Sarroumets Antoine Délégué Reilhac					
330	Saumier Raoul Délégué Chalanguet					
331	Saumont Adolphe Délégué Pion-es-Offices					
332	Saurichesse Joseph Délégué Auzers					
333	Saverque Louis Délégué Maurs					
334	Saverque René Délégué Le Palgoux					
335	Semmel Gustave Délégué Sugarde					
336	Sestade Baptiste Délégué St-Simon					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Limoux Germain Délégué Farlay					
338	Loubières Joseph Délégué Cabanisouze					
339	Lours Raoul Délégué Albanche					
340	Loussert Jean Délégué Brezous					
341	Mage Jean Délégué Montgrelaix					
342	Magnaudet Antoine Délégué Champagnac-le-Vieux					
343	Magne Pierre Délégué Escelles					
344	Malarange Emile Délégué Pleaux					
345	Malassagne Edmond Délégué Mural					
346	Malassagne Etienne Délégué Le Vigean					
347	Malassagne Felix Délégué Anglades-de-Salies					
348	Malbec Henri Délégué Collanthes					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Mallet Celestij délégué Jéze	Raoul Pierre - suppléant -				en remplacement de M ^r Mallet Celestij - décedé.
350	Mallet Emij délégué Apehon					
351	Mallet Louis délégué Jeuzeplise					
352	Mallet Louis Conseiller Général					
353	Malpel Louis délégué Montsalny					
354	Malveniz Felix délégué Montsalny					
355	Manhes Jéq délégué St Jacques - des - Blats					
356	Manhes Léq délégué Mandailles					
357	Mamiaval Léq délégué Lezhar					
358	Merche Emile délégué Bassignac					
359	Marguerit Pierre délégué Vranques					
360	Marmontel Emad délégué Jebret					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	Martin Auguste délégué Valucjols.					
362	Martin Joseph délégué Lencamp.					
363	Marthon Jules délégué Pion-est-est					
364	Marty Jean délégué Courneville					
365	Mas Joseph Conseiller d'arrondissement					
366	Matthieu Antoine délégué Le Paulmier					
367	Matthieu Joseph Conseiller d'arrondissement					
368	Mathieu Henri délégué Collanches					
369	Maurel Jean délégué Sausac-de-Marnicourt					
370	Maurin Albert délégué Junhac					
371	Mazard Pierre délégué Vic-le-Cor					
372	Maziol Edgar délégué Mourjou					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
373	Ménardie Jean délégué Pion - St-M. 5		h	h	h	
374	Mercadier Paul délégué Cranchelles		h	h	h	
375	Morley Jean délégué Aumais - St-Eglise		h	h	h	
376	Meynial Adolphe délégué Sourniac		h	h	h	
377	Meynial Martin délégué Arches.		h	h	h	
378	Mizoule Jean délégué Laveissière		h	h	h	
379	Milloy Paul délégué Saulages		h	h	h	
380	Miquel Sylvain délégué St-Sauveur-de-Mans.		h	h	h	
381	Mizoule, Théodore délégué St-Jorges		h	h	h	
382	Moisset Eugène Conseiller d'Arrondissement		h	h	h	
383	Moisset Henri délégué St-Urcize		h	h	h	
384	Molnat Albert délégué Mouyon		h	h	h	

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
385	Molnat Emile Délégué Journoudes					
386	Moles Alphonse Délégué Marmandac					
387	Monboisse Amans Délégué St Saury					
388	Monier Edmond Conseiller Général					
389	Monier François Délégué St Hippolyte					
390	Moureyse Roussart Délégué St Mamet					
391	Mous Etienne Délégué Parlay					
392	Monteil Antoine Conseiller d'Arrondissement					
393	Monteil Louis Délégué Valette					
394	Monteil Pierre Délégué Tailhacols					
395	Montel Maurice Député.					
396	Montoury Jean Délégué Junhac					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
397	Mouraire, Alexandre délégué Molompize		h	h	h	
398	Nicolas, Joseph délégué Chalinargues		h	h	h	
399	Nicolas, Louis délégué La Chopelle - St. Allague		h	h	h	
400	Nicolaux, Louis délégué Celoux		h	h	h	
401	Nigon, Antonin Coudelle - St. Armand		h	h	h	
402	Niocol, Edouard délégué Ussel		h	h	h	
403	Nozières, Jozeph délégué St. Victor		h	h	h	
404	Orcavie, Joseph délégué Vèze		h	h	h	
405	Orcuyre, Jules délégué La Chopelle - Laurent		h	h	h	
406	Oudoul, Joachim délégué Pareuilles		h	h	h	
407	Pages, Joz délégué St. Joney		h	h	h	
408	Pages, Joseph délégué Cros-de-Poneque		h	h	h	

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
409	Jalis Louis délégué St Etienne-de-Mauris.					
410	Japon Siméon délégué Crémouille					
411	Jaray Emmanuel délégué Roubaresse					
412	Jarlier Eug Conseiller Général					
413	Jarra Emile délégué St Constant					
414	Jarra Pierre Conseiller d'Arrondissement					
415	Jassepous Julien délégué Polminhac					
416	Jelisse Jean Conseiller d'Arrondissement					
417	Jeschaud Hector Conseiller Général					
418	Jirac Emile délégué Courmieu					
419	Jeythien Louis délégué Mousages					
420	Jeythien Pierre délégué Vides					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
421	Tigot Edmond. délégué Menet					
422	Truchinat François. délégué Fermols.					
423	Tiron Eugène délégué Tiviers.					
424	Tissary Robert délégué Celles					
425	Tons Cosme délégué Celles					
426	Tons Eli délégué Bredons.					
427	Tontie Léon délégué Cayrols					
428	Tortal Louis délégué St Just					
429	Totard Antoine délégué Rouziès					
430	Touderoux Jean délégué St Flour					
431	Touderoux Normand délégué St Bonnet-de-Salers.					
432	Touget J. B. délégué Champagnac-le-Vieux.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
433	Joux Gene. délégué Syrens.					
434	Prat Antoni délégué Ydes.					
435	Prat Barthelmy délégué Roffiac					
436	Prat Fernand délégué Serrières-S ^t -Mary.	Fontanier Alfred suppléant Serrières-S ^t -Mary.				admis à voter par le Bureau du Collège, à partir du 2 ^e tour, en remplacement de M. Prat, malade (avis télégraphique)
437	Prat Fernand délégué L'Esplanade - St-Jacques					
438	Prat Juste délégué Senevignes.					
439	Prat Sylvestre délégué Arpajon-sur-Bea					
440	Prezat Raymond délégué Lacapelle-Frédamp.					
441	Prezat Geisus délégué Serrières-S ^t -Mary.					
442	Prezat Joseph délégué Calvinet					
443	Rabbe Gene. délégué Bredons.					
444	Raymond Félix délégué Arpajon-sur-Bea					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
445	<i>Rémouquone Jean</i> <i>délégué</i> <i>Cros-de-Montaut</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
446	<i>Savanel Jean</i> <i>délégué</i> <i>Quezac</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
447	<i>Raynaud Louis</i> <i>délégué</i> <i>Canastue</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
448	<i>Rayrolles Sam</i> <i>Conseiller Général</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
449	<i>Rebeyrols Ferdinand</i> <i>délégué</i> <i>Jeissières de-Cornet</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
450	<i>Reol Adrien</i> <i>délégué</i> <i>St-Georges</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
451	<i>Pesche Jean</i> <i>délégué</i> <i>Rezentieres</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
452	<i>Raynal Joseph</i> <i>délégué</i> <i>Saignes</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
453	<i>Ribeyre Emile</i> <i>délégué</i> <i>Molompize</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
454	<i>Rigal Jean</i> <i>Conseiller d'arrondissement</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
455	<i>Rigal Jean</i> <i>délégué</i> <i>Coudriezes</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	
456	<i>Rispal Léon</i> <i>délégué</i> <i>St-Ju-Ben</i>		<i>H</i>	<i>H</i>	<i>H</i>	

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
457	Robert Louis délégué Mullac					
458	Robert Zacharie Conseiller d'arrondissement					
459	Roche Antoine délégué St-Martin-Jalmes					
460	Roche Edouard délégué Laurie					
461	Roche Ernest délégué Andelat					
462	Roche Louis délégué Jaleyrac					
463	de Rochemonteix Guy délégué Cheylade					
464	de la Rochette Alfred délégué La Chapelle-Lauroux					
465	Rochette Louis délégué Charmensac					
466	Rodier Léon délégué St-Flour					
467	Rolland Ernest délégué Salins					
468	Rolland Joseph délégué St-Jornet-de-Salaz.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
469	Rogues Juste délégué Pers.		h	h	h	
470	Pouches Prosper délégué Mallo		h	h	h	
471	Pouchy Adolphe délégué Pion - es - d - s		h	h	h	
472	Pouchy Antoine délégué St-Joseph - de - Salers		h	h	h	
473	Poudergues Louis Conseiller général		h	h	h	
474	Pouere Joseph délégué Villalbesse		h	h	h	
475	Poux Adolphe délégué Cradoir		h	h	h	
476	Poux Jean délégué Montboudif	Cissandier Sébastien suppléant	h	h	h	en remplacement de M. Roux Jean empêché
477	Poux Joseph délégué Villedieu		h	h	h	
478	Poux Jules délégué Mauris		h	h	h	
479	Sabatie Charles délégué Vedunes 5 ^e Coup.		h	h	h	
480	Sabatie Edouard délégué Punat		h	h	h	

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
481	Sabater Emile délégué Bonnac					
482	Sabater Léon Conseiller d'Arrondissement					
483	Sabathier Géraud délégué Badailhac					
484	Sallah Antoine délégué Pierrefort					
485	Sallard Léon Conseiller d'Arrondissement					
486	Santoire Henri délégué Condat					
487	Sarraute de Montbrière élie délégué Vercapelle-del-Frappe					
488	Sarraute de Montbrière Paul délégué St Gerons.					
489	Sautarel Joannès délégué Lascelles.					
490	Sequin Jean délégué Neubergues-Musnac					
491	Seguy Pierre délégué Aumac-l'Eglise					
492	Senaud Edouard délégué St Paul-de-Sabers					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
493	Senezerques Louis délégué Marcottes					
494	Senilhes Pierre délégué Boisset					
495	Serre Jean délégué Condat					
496	Serre Jean délégué Tremouille					
497	Servais Henri délégué Condat					
498	Servant Henri délégué Anglades - St-Jean					
499	Simon Juste délégué Ythac					
500	Solignac Jules Condat - St-Amand - Semach					
501	Soubrier Joseph délégué St-Martin - sous - Jigroux					
502	Souilhac Jean délégué Chaudes-Aigues					
503	Souquet Ambroise délégué St-James					
504	Soubie Antoine délégué Mentrières					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
505	Suyet Emile délégué Marchastel					
506	Taillefer Rég délégué Lacopelle - Barrois					
507	Talandier Fernand Député.					
508	Talandier Georges délégué Chalvignac					
509	Talandier Pierre Conseiller d'Arrondissement					
510	Tardif Henri délégué Guezac					
511	Taurand Pierre délégué Montbreuil					
512	Tessier Alexandre Conseiller d'Arrondissement					
513	Tessier Jean Lucille délégué Rageade					
514	Terrisse Antonin délégué Jou - sous - Monjou					
515	Teulière Joseph délégué Cassaniouze					
516	Therion Jean délégué St Martial	Gardelle Pierre - Suppléant -				en remplacement de M. Therion Jean empêché

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
517	Thiolon Louis délégué St. Flour					
518	Thiolon Eugène délégué Lavastrie					
519	Tibbe Antoine délégué Plom					
520	Tirabi Paul délégué Glénat					
521	Toire Joseph délégué Mandailles					
522	de la Tour Louis délégué Pontanges					
523	Tournadre Arsène délégué Sanohe					
524	Tournadre Félix délégué St. Saturnin					
525	Tournadre Jules délégué Marchal					
526	Tournadre Pierre délégué Marcenat					
527	Tourtoulon Antoine délégué Paulhac					
528	Tourtoulon Jean délégué St. Cerny					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
529	Touzey Etienne délégué Neureglise					
530	Touzet Jean délégué Marniac					
531	Touze Jean délégué Arpajon s. l. B.					
532	Tremoulière Marcel délégué St Jacques - de - Jordanne					
533	Trepsat Auguste délégué Auriillac					
534	Eysaudier Marcel Conseiller d'Arrondissement					
535	Urgon Louis Conseiller d'Arrondissement					
536	Usse Jean délégué Lhizac					
537	Usse Paul délégué Stou-la-Maronne					
538	Vaissade Etienne délégué Saulhac					
539	Vaissade Pierre délégué La Junilat					
540	Vaissade Antoine délégué St-Jerry de Chaudes-Graves					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
541	Jaisnier Jean délégué Champs.					
542	Jaladon Louis délégué Pommeigneux					
543	Jalette Louis délégué Jabruy					
544	Jallet Lucie délégué Aurillac					
545	Jandrand Léon délégué Seyvaux					
546	Jassal Camille délégué Les Lèrnes	Chauret H. Blouse suppléant				en remplacement de H. Jassal Camille Lupichini
547	Jours Joseph délégué St. Harnet					
548	Jentadon Hubert délégué Ally					
549	Jentalon Julien délégué Séguis					
550	Jerdier Antoine délégué Gaulhac					
551	Jerdier Joseph délégué Menet					
552	Jerdier Marcel délégué Beauhen					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
553	Jerdier Marcel délégué Jebret					
554	Jergue Antoine délégué Bassignac					
555	Jergue Emile délégué Stary					
556	Jerneux Albert délégué Lavigerie					
557	Jerol Jules délégué St. Flour					
558	Jeschambre Emile délégué E. Claux					
559	Jeschambre Jean délégué E. Claux					
560	Jepine Louis délégué Caroquetrou					
561	Jeyron Jean délégué Chancel					
562	Jeyssaire René délégué La Mousellie					
563	Jialard Etienne délégué Vieux-Jérès					
564	Jialard Paul délégué Pierme					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
565	Viallard Antoine Conseiller d'arrondissement					
566	Vierseu Jules délégué Cros-de-Montrest					
567	Vidal Albert Conseiller d'arrondissement					
568	Vidal Emile Conseiller Général					
569	Vidal Jean délégué Ménest					
570	Vidal René Conseiller d'arrondissement					
571	Vigier Camille délégué Luzac					
572	Vigier Emile délégué Pradiers					
573	Vigier Jean délégué Chaviers-					
574	Vigouroux Louis délégué Chaudes-Aigues					
575	Vinial Jean Conseiller d'arrondissement					
576	Violle Jean délégué Meaux					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

277

électeurs.

A *Churillac*

, le *19 octobre* 1938

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *deux cent soixante seize (276)* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin
après la présente liste au nombre de deux cent soixante dix sept. _____ le 2^e idem.
après la présente liste au nombre de deux cent soixante dix sept. _____ le 3^e idem

Le Président du bureau de vote,

Ranfaury

Les Scrutateurs,

Houmaire
Mouly
S. Per

Feuilles de pointage
Pièces nos 5 à 10

Elections Senatoriales

du 23 Octobre 1938

3

1^{er} Tour de Scrutin

5

1^{er} Bureau

Arrête la présente feuille de pointage portant les résultats suivants :

	<u>Voix</u>
M. Brunel - cent onze	111
Castellane (de) - cent neuf deux	122
Cazals - treize	13
Chancel - dix sept	17
Danzier - cent quarante neuf	149
Lambert - seize	16
Peschaud - quarante sept	47
Ramond - cinquante sept	57
Rayrolles - quinze	15
Talandier - quarante trois	43
Mallat - un	1

Le Président du 1^{er} Bureau :

M. Brunel

Les Scrutateurs

M. Castellane

M. Danzier

M. Ramond

7

7

Elections sénatoriales
du 23 octobre 1938
9

1^{er} Tour de Scrutin

6

2^{ème} Bureau

Arvêti la présente feuille de pointage portant les résultats suivants:

M. Brunel
Castellane (de)
Cazals
Chancel
Dauzier
Lambert
Leschaud
Ramond
Rayrolles
Zalander

Voix

80

128

17

12

121

13

52

66

11-1=10

39

1 suffrage annulé
par le Bureau

Le Président du 2^e Bureau

Renfaimon

Les Scrutateurs:

Honnard, Huguely, Pichon

1^{er} Four de Scrutin
2^e Bureau

[illegible]

Elections sénatoriales

du 23 octobre 1938

3

2^{ème} tour de scrutin

7

1^{er} Bureau

Arrêté la présente feuille de pointage présentant les résultats suivants :

		Voix
M. M.	Brunel cent quarante neuf	149
	Castellane (de) cent quarante	140
	Dauzier cent soixante huit	168
	Ramond cent seize	116
	Rayrolles sept	7
	Emile Vidal une	1
	Peschard une	1
	Calandier une.	1

Le Président du 1^{er} Bureau

[Signature]

Les Scrutateurs

[Signatures]

2^e Jour de Scrutin
1^{er} Bureau

[illegible]

9

8

2^{ème} Bureau

M. M.

Brunel
Castellane (de)
Dauzier
Ramond
Rayrolles
Vidal

He
Boix

121

$$146 + 1 = 147$$

138

$$130 + 1 = 131$$

୨

4

1 suffrage en plus
attribué par le Bureau

Souffrage en plus
 attribué par le
 Bureau

Anniversary

Les scrutateurs
Houck
Honnard
Dier

29. Bureau

Elections sénatoriales
du 23 octobre 1938

3^{ème} Tour de scrutin

9

1^{er} Bureau

Arrête la présente feuille de pointage présentant les résultats suivants:

M. M. Brunel cent quarante cinq
Castellane (de) cent cinquante deux
Rayrolles 0

Voix

145

152

0

Le Président du 1^{er} Bureau
Dner

Les Scrutateurs

(Signatures)

1^{er} Bureau

[illegible]

Elections sénatoriales

du 23 octobre 1938

9

3^{ème} Tour de Scrutin

10

2^{ème} Bureau

Arrêté la présente feuille de pointage portant les résultats suivants :

M. H. Brunel
Castellane (de)
Rayrolles

Voix

116

159

1

Le Président du 2^{ème} Bureau

! Simon

Les Scrutateurs

Wm
Pau Hamme

2^{ème} Tour de Scrutin
2^e Bureau

[illegible]

ELECTION SÉNATORIALE

du 23 Octobre 1938

Département du

Cantal

M. Dauzier, de Castellane, élu

Monsieur le Président

du 4^{ème} Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

P.O.

299-6

287.16

574
287

574
287

574

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

